



Le Parc
naturel régional
du Marais poitevin



Biodiversité Agri durable

Résultats des pêches électriques

2011



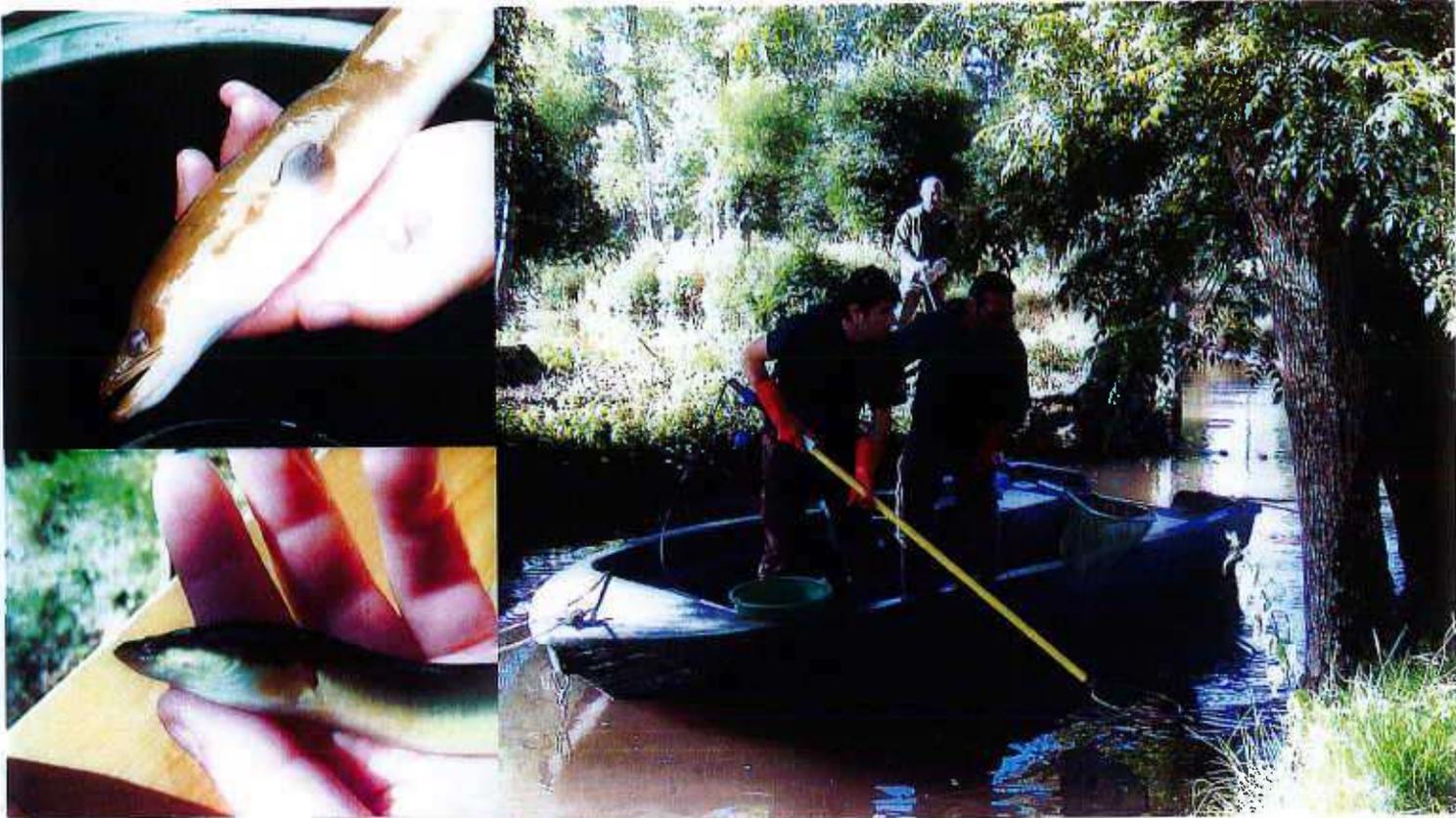
Observatoire
du patrimoine naturel
du Marais Poitevin



parc naturel régional du Marais poitevin



Retour des données brutes suite à la réalisation de pêches électriques dans le cadre du Réseau Anguille Marais Poitevin et du Monitoring Anguille



Responsable des opérations :
BORDES Christophe
Chargé de mission

Pêches réalisées les 24 et 25 mai 2011

Conformément au cahier des clauses particulières, nous vous transmettons les données brutes accompagnées des fiches de terrain regroupant les données stations. Une carte de localisation des stations vient compléter les données.

Les fiches de description des stations reprennent les informations récoltées sur le terrain lors de la pêche ainsi que les différentes caractéristiques du site prospecté. Les fiches « poissons » sont elles de trois types :

- Une fiche reprenant les données par individu (toutes espèces sauf anguille) avec à chaque fois le nom de l'espèce, la longueur et la masse individuelle (une fiche par passage).

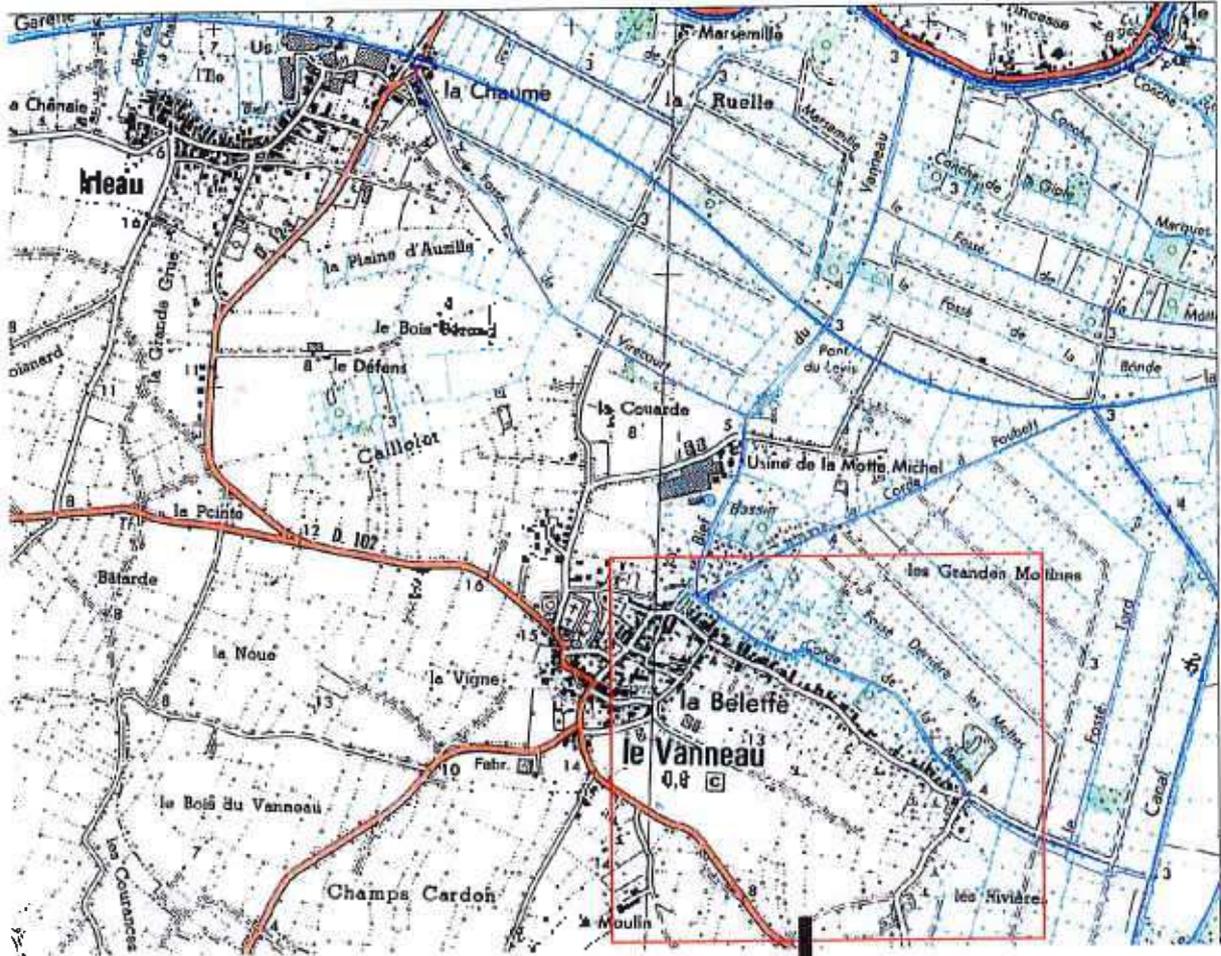
- Une fiche intitulée « lot L » reprenant les données dans le cas de la formation d'un lot uniforme d'une même espèce. Cette fiche reprend donc le nom de l'espèce, la mesure des 30 individus du lot, l'effectif total du lot et son poids total.

- La dernière fiche est elle consacrée exclusivement aux anguilles reprenant la longueur, la masse individuelle, le diamètre oculaire (horizontal et vertical), la longueur de la pectorale, et le code pathologique.

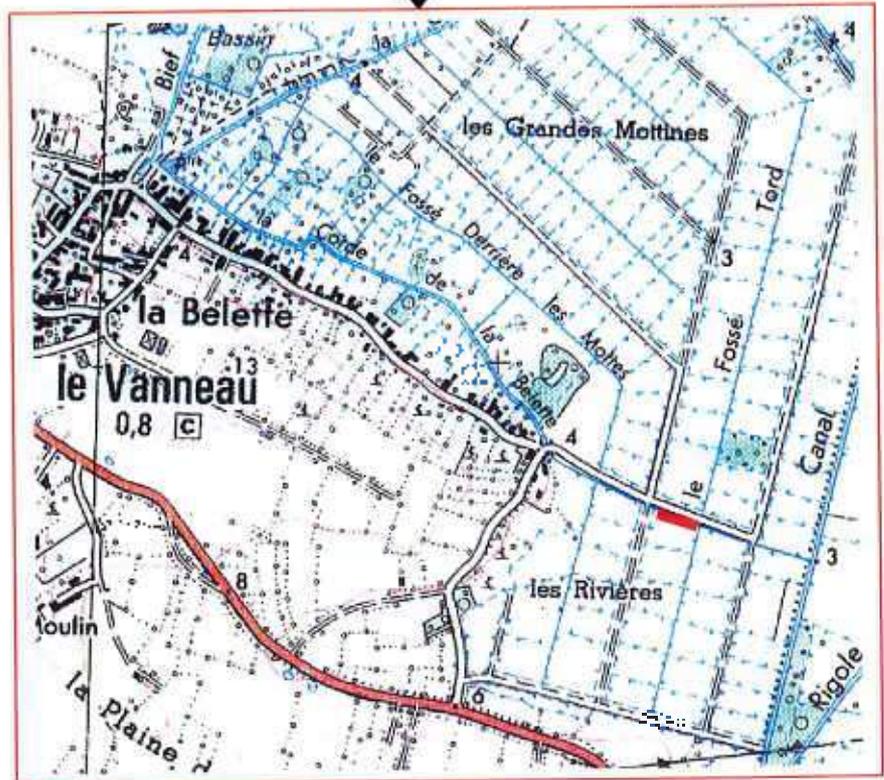
Les stations prospectées sont :

- La conche du frêne sur la commune d'Arçais ;
- La corde de la belette sur la commune du Vanneau ;
- La conche Riffaud du bois sur la commune de Sansais.

Corde de la Belette



 Zone pêchée



Fiche de description d'une station

Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
CORDE DE LA BELETTE	79	LE VANNEAU	
Coordonnées X,Y (Lambert II) AMONT	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X:372383 Y:2147675		voir plan	voir plan

Caractéristiques du site prospecté

Largeur (Moy)	Longueur	Heau (Moy)	H vase (Moy)
7m	50m	84cm (MAX 135)	40cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
19,2°C	49,5%	1,038mS	faible	moyenne

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type,nb)	Présence caches (types, fréquence)
RD	0	/	/	} Souches et sous-bois
RG	50%	Frênes		

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
60%	0	nénuphar	

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0	/	/

Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
			évacuation	Intermédiaire	réention estivale
2011	24/05	14H30			

Appareil	Courant	Nb anodes
HANS GRASSEL		1

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
TOTALE DES BERGES	EN BATEAU	2	4mm	

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 4595 Heure : 14H30	Compteur : 4678 Heure : 15H20	300V	8A
2	Compteur : 4678 Heure : 15H30	Compteur : 4748 Heure : 16H20	300V	8A

Individuels

X	1 ^{er} Passage
	2 ^{ème} Passage
	3 ^{ème} Passage

Tour de chant : Conde de la balaille	
Station	

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Observations
1	GOU	84	6	
2	GOU	78	6	
3	GOU	89	8	
4	GOU	81	8	
5	GOU	80	4	
6	GOU	77	6	
7	GOU	70	4	
8	GOU	80	6	
9	GOU	72	4	
10	GOU	73	4	
11	GOU	73	4	
12	GOU	82	6	
13	GOU	84	10	
14	GOU	71	10	
15	GOU	95	12	
16	GOU	78	4	
17	GOU	75	6	
18	GOU	85	8	
19	GOU	82	6	
20	GOU	70	3	
21	GOU	73	2	
22	GOU	71	2	
23	GOU	85	6	
24	EPI	27	<1	
25	ROT	85	3	

Espèce	L _T	M	Observations
ROT	48	2	
ROJ	52	2	
ROT	66	2	
HOT	53	2	
RIOT	48	2	
HOIT	56	2	
ROT	90	8	
ROF	110	28	
ROJ	122	20	
ROT	105	12	
ROJ	81	9	
ROT	90	6	
HOT	83	8	
ROT	66	2	
ROT	60	1	
ROJ	53	1	
RIOT	67	2	
PER	65	11	
PER	103	14	
PER	95	14	
PER	90	14	
PER	230	180	
PER	95	14	
PER	102	23	
PER	135	32	

Espèce	L _T	M	Observations
PER	122	20	
PER	80	8	
PER	90	8	
PER	86	6	
PER	79	6	
PER	86	6	
PER	94	8	
PER	75	5	
PER	105	10	
PER	76	4	
PER	85	8	
PER	80	8	
BRO	115	10	
BRO	105	6	
PES	65	4	
PES	41	2	
PES	50	4	
PES	55	2	
PES	50	2	
PES	60	6	
PES	100	22	
PES	96	20	
PES	106	24	
PCH	160	54	
PCH	135	36	

Espèce	L _T	M	Observations
PCH	135	36	
PCH	180	95	
PCH	136	34	
PCL	46	2	♂
PCL	87	20	♂
PCL	60	2	♀
PCL	74	12	♀
PCL	90	20	♀
PCL	82	12	♀
PCL	65	6	♂
PCL	65	8	♀
PCL	70	8	♂
PCL	52	6	♂
GAR	100	20	
GRE	110	16	



Lots L

x	1 ^{er} Passage	
	2 ^{ème} Passage	
	3 ^{ème} Passage	

Cours d'eau	Combe de la balotte
Station	

Espèce	GAR	
Effectif total	67	
Poids total	242	
		1 115
		2 95
		3 43
		4 55
		5 62
		6 66
		7 62
		8 46
		9 69
		10 64
		11 62
		12 60
		13 72
		14 60
		15 71
		16 70
		17 66
		18 67
		19 50
		20 63
		21 60
		22 56
		23 56
		24 68
		25 68
		26 50
		27 50
		28 61
		29 65
		30 68
		Observations

Espèce	Effectif total	Poids total	
			1
			2
			3
			4
			5
			6
			7
			8
			9
			10
			11
			12
			13
			14
			15
			16
			17
			18
			19
			20
			21
			22
			23
			24
			25
			26
			27
			28
			29
			30
			Observations

Espèce	Effectif total	Poids total	
			1
			2
			3
			4
			5
			6
			7
			8
			9
			10
			11
			12
			13
			14
			15
			16
			17
			18
			19
			20
			21
			22
			23
			24
			25
			26
			27
			28
			29
			30
			Observations

Espèce	Effectif total	Poids total	
			1
			2
			3
			4
			5
			6
			7
			8
			9
			10
			11
			12
			13
			14
			15
			16
			17
			18
			19
			20
			21
			22
			23
			24
			25
			26
			27
			28
			29
			30
			Observations

Espèce	Effectif total	Poids total	
			1
			2
			3
			4
			5
			6
			7
			8
			9
			10
			11
			12
			13
			14
			15
			16
			17
			18
			19
			20
			21
			22
			23
			24
			25
			26
			27
			28
			29
			30
			Observations



Individuels

Cours d'eau :	Corde de la belette
Station	

X	1 ^{er} Passage
	2 ^{ème} Passage

Date : 24 / 05 / 2011

	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	506	228	5.04	5.96	24.05	ERC1	
2	Anguille	410	126	4.50	4.60	18.12	ERT1	
3	Anguille	316	54	3.50	3.98	18.52	ERC2	
4	Anguille	333	68	4.00	4.00	12.95	ERC2	
5	Anguille	282	35	/	/	/	ERC1	
6	Anguille	240	24	/	/	/	ERC1	
7	Anguille	337	42	3.00	3.00	12.51	ERC1	
8	Anguille	439	159	4.05	4.95	20.00	ERC1	
9	Anguille	409	118	3.82	4.12	16.53	ERC1	
10	Anguille	346	84	4.26	4.65	14.87	ERC1	
11	Anguille	370	102	4.32	4.80	16.24	OOC0	
12	Anguille	250	44	/	/	/	ERC1	
13	Anguille	270	50	/	/	/	ERC1	
14	Anguille	260	46	/	/	/	ERC1	
15	Anguille	216	34	/	/	/	OOC0	
16	Anguille	215	20	/	/	/	ACC1	points noirs
17	Anguille	227	22	/	/	/	OOC0	
18	Anguille	181	12	/	/	/	ACC1	points noirs
19	Anguille	175	10	/	/	/	OOC0	
20	Anguille	254	28	/	/	/	ERC2	
21	Anguille	211	12	/	/	/	ERC1	
22	Anguille	201	14	/	/	/	OOC0	
23	Anguille							
24	Anguille							
25	Anguille							
26	Anguille							
27	Anguille							
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							Malgré quelques érosions légères, les anguilles de ce lot sont dans l'ensemble saines.



Individuels

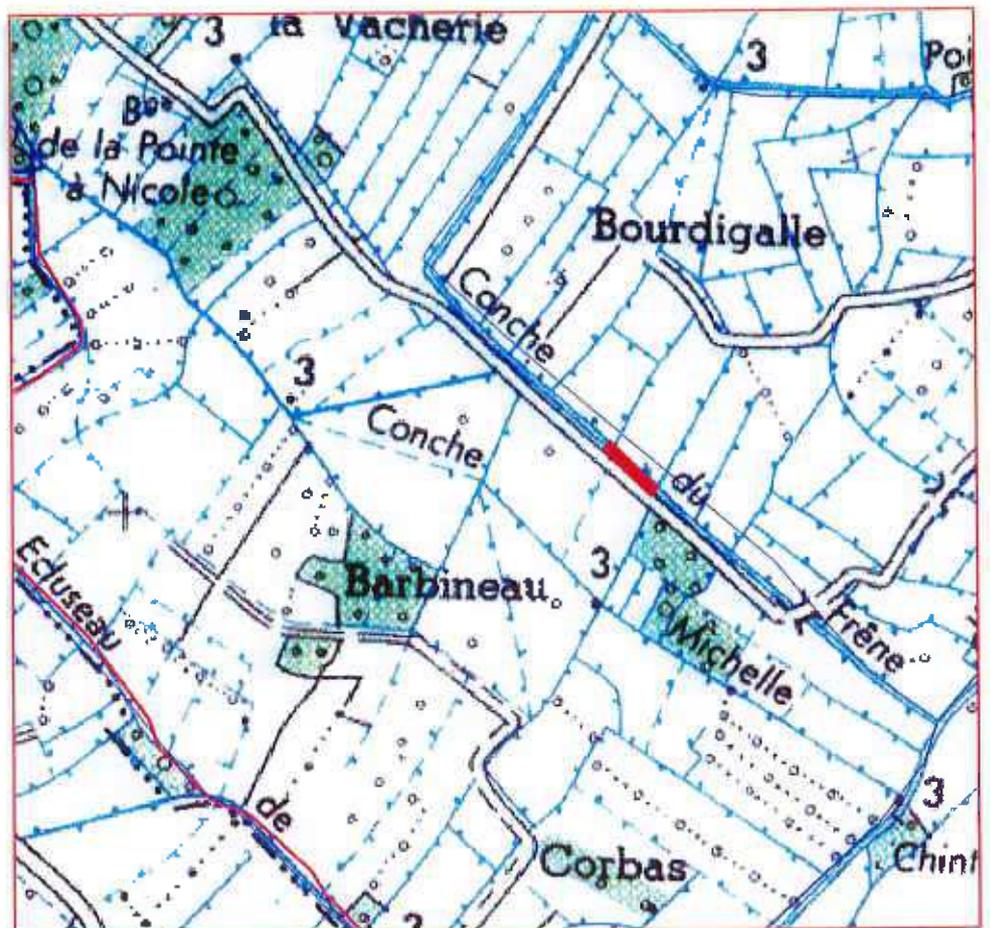
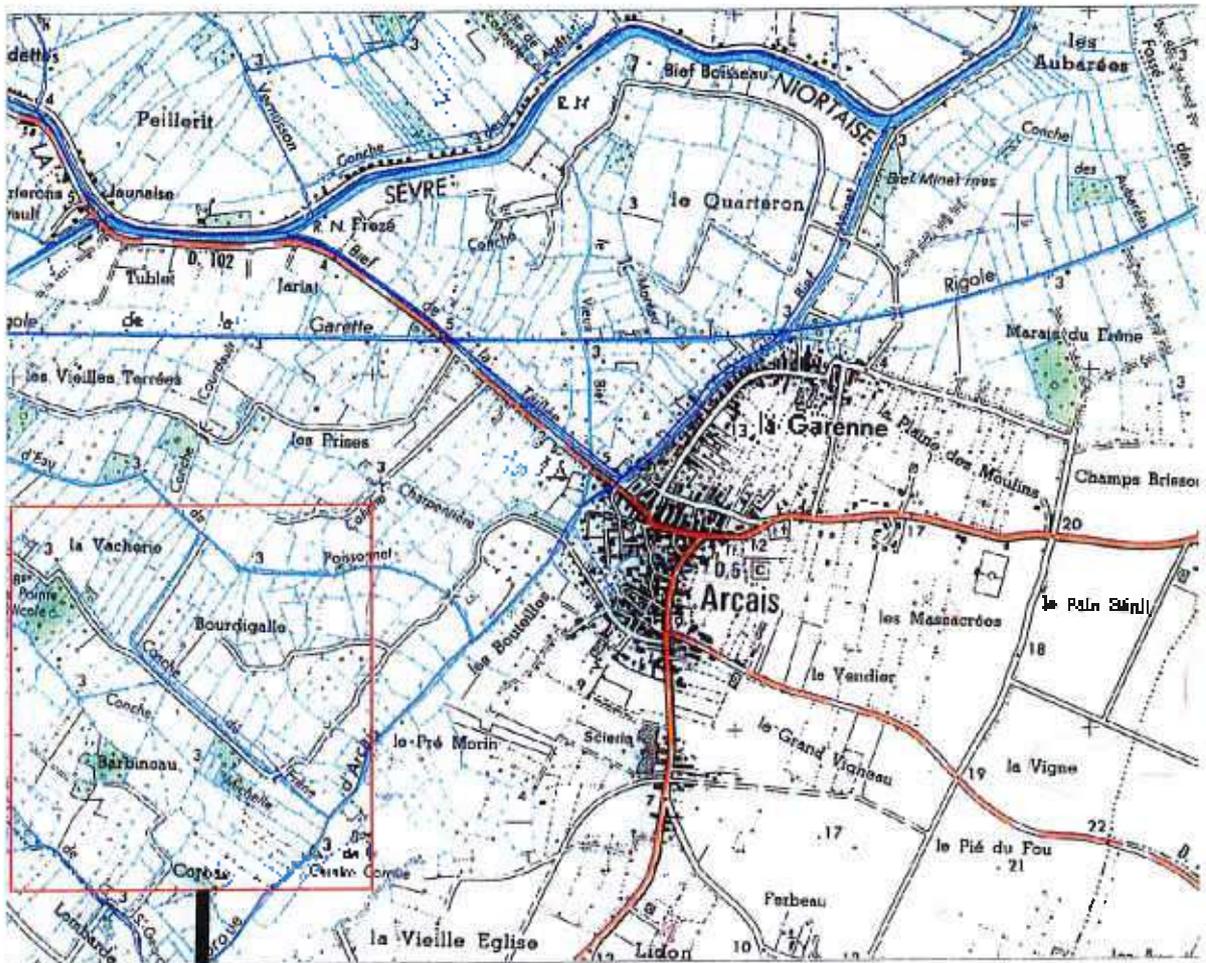
1 ^{er} Passage	
X	2 ^{ème} Passage

Cours d'eau :	Corde de la belette
Station	

Date : 24 / 05 / 2011

N°	Espèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	316	46	3.25	4.02	8.26	ADC1 et ERC1	
2	Anguille							
3	Anguille							
4	Anguille							
5	Anguille							
6	Anguille							
7	Anguille							
8	Anguille							
9	Anguille							
10	Anguille							
11	Anguille							
12	Anguille							
13	Anguille							
14	Anguille							
15	Anguille							
16	Anguille							
17	Anguille							
18	Anguille							
19	Anguille							
20	Anguille							
21	Anguille							
22	Anguille							
23	Anguille							
24	Anguille							
25	Anguille							
26	Anguille							
27	Anguille							
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							

Conche du Frêne



 Zone pêchée

Fiche de description d'une station

Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
CONCHE DU FRÈNE	79	ARÇAIS	
Coordonnées X,Y (Lambert II) AMONT	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X:365604 Y:2147991		1 ^{er} fosse en aval du rinage	2 ^{ème} fosse en aval du rinage

Caractéristiques du site prospecté

Largeur (moy)	Longueur	H eau (moy)	H vase (moy)
6,5m	50 m	1 m (MAX 1,55)	15 cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
18,2°C	48,6%	1,049 mS	nul	moyenne

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
RD	40%	Frênes		} quelques saules-berges, racinaires (faible)
RG	80%	Vegetation haute (Bois)		

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
0	/	/	

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0	/	/

Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
			évacuation	intermédiaire	retention estivale
2011	24/05	10H00			

Appareil	Courant	Nb anodes
MANS GRASSEL		1

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
TOTALE DES BERGES	EN BATEAU	2	4 mm	

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 4455 Heure : 10H00	Compteur : 4537 Heure : 10H30	250V	9A
2	Compteur : 4537 Heure : 11R10	Compteur : 4535 Heure : 11R40	250V	9A



Lots L

x	1 ^{er} Passage
	2 ^{ème} Passage
	3 ^{ème} Passage

Cours d'eau	Conche du frêne
Station	

Espèce	BRE		Observations
	Effectif total	Poids total	
Longueurs	1	29	
	2	30	
	3	25	
	4	26	
	5	27	
	6	28	
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		

Espèce	G.A.R.		Observations
	Effectif total	Poids total	
Longueurs	1	155	
	2	169	
	3	100	
	4	60	
	5	65	
	6	58	
	7	60	
	8	71	
	9	72	
	10	62	
	11	57	
	12	125	
	13	62	
	14	72	
	15	66	
	16	97	
	17	99	
	18	6	
	19	61	
	20	63	
	21	55	
	22	65	
	23	100	
	24	98	
	25	57	
	26	64	
	27	81	
	28	71	
	29	62	
	30	90	

Espèce	G.A.R.		Observations
	Effectif total	Poids total	
Longueurs	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		

Espèce	G.A.R.		Observations
	Effectif total	Poids total	
Longueurs	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		

Espèce	G.A.R.		Observations
	Effectif total	Poids total	
Longueurs	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		

Individuels

X	1 ^{er} Passage
	2 ^{ème} Passage

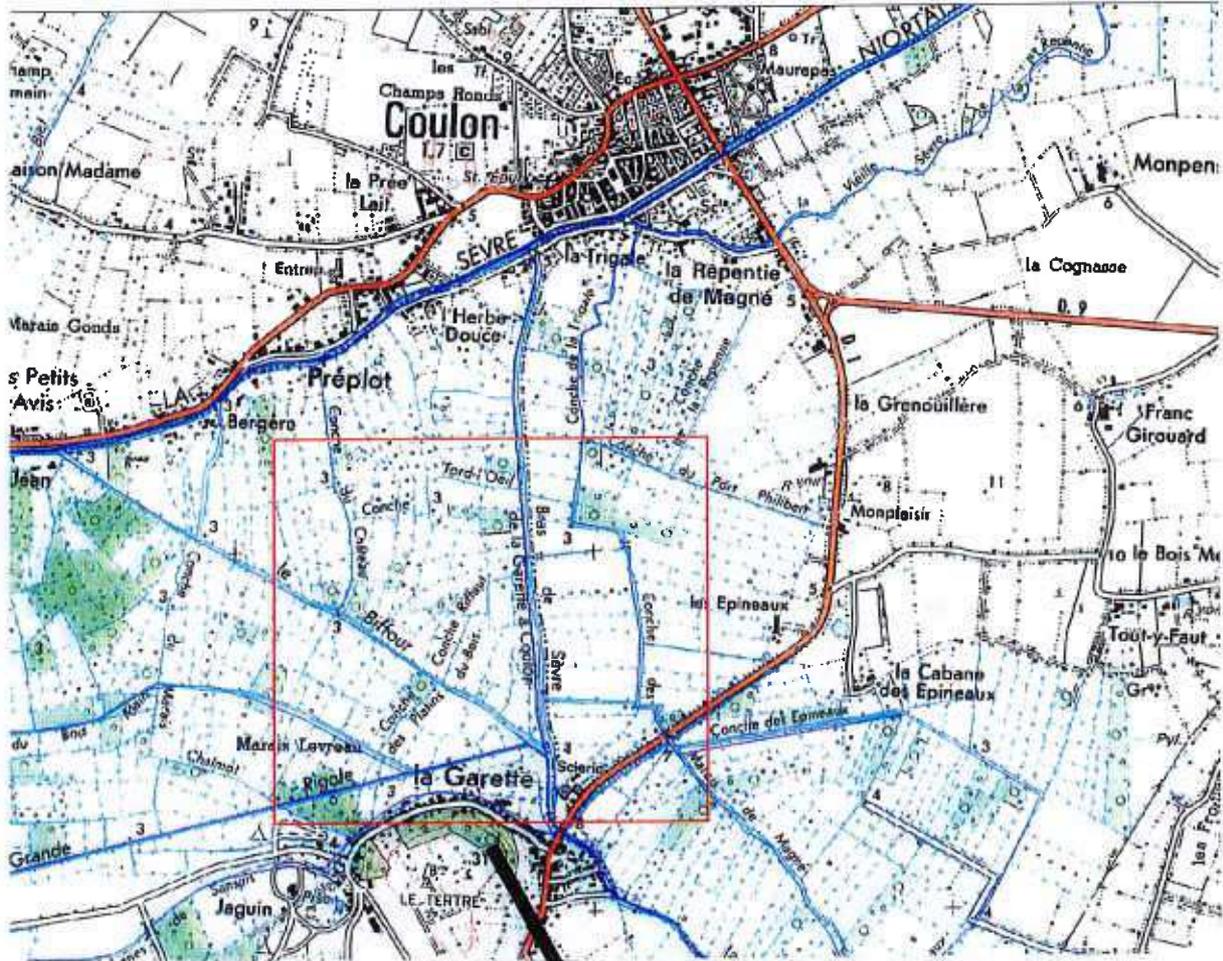
Cours d'eau :	Conche du frêne
Station	

Date : 24 / 05 / 2011

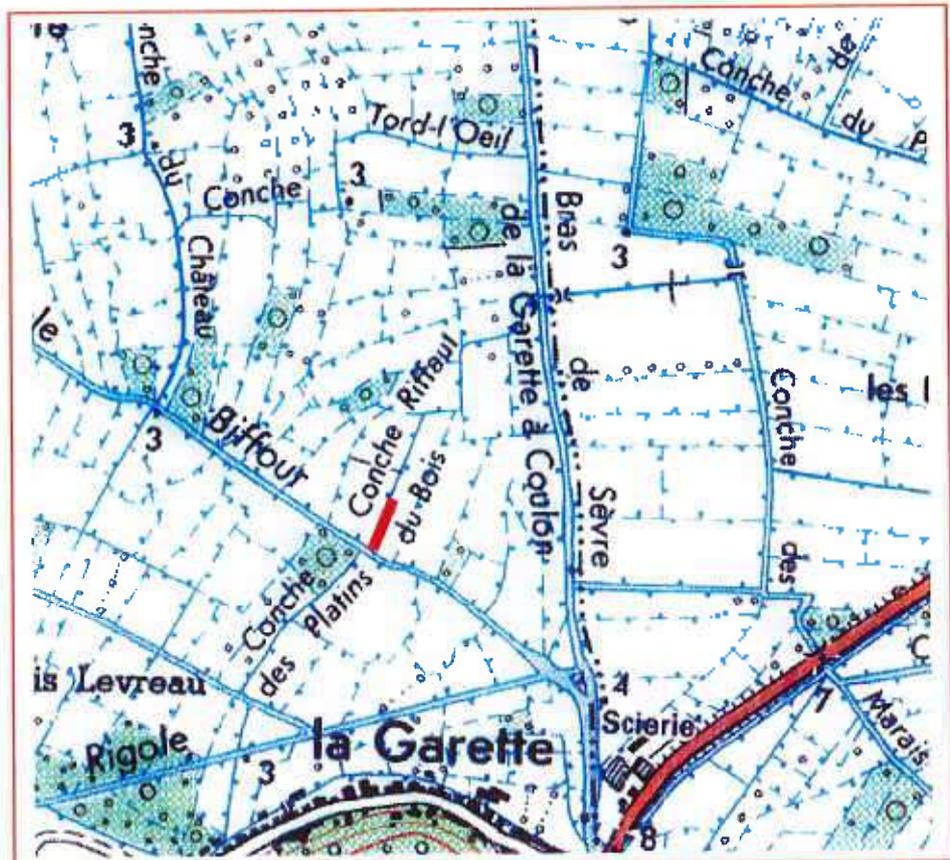
Espece	Longueur totale (en mm)	Poids individuel (en g)	Diamètre vertical (en mm)	Diamètre horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	Anguille	288	5.29	5.88	26.36	ACC1	points noirs
2	Anguille	156	4.56	4.88	21.36	ACC1	points noirs
3	Anguille	70	4.06	4.20	12.21	ERC1	
4	Anguille	114	4.02	4.22	11.59	OOC0	
5	Anguille	82	2.50	2.86	14.33	ERC1	
6	Anguille	58	3.00	3.00	15.50	ERC1	
7	Anguille	40	/	/	/	ACC1	points noirs
8	Anguille	18	/	/	/	ACC1	points noirs
9	Anguille						
10	Anguille						
11	Anguille						
12	Anguille						
13	Anguille						
14	Anguille						
15	Anguille						
16	Anguille						
17	Anguille						
18	Anguille						
19	Anguille						
20	Anguille						
21	Anguille						
22	Anguille						
23	Anguille						
24	Anguille						
25	Anguille						
26	Anguille						
27	Anguille						
28	Anguille						
29	Anguille						
30	Anguille						

Malgré quelques points noirs et des excroissances légères, les anguilles de ce lot sont dans l'ensemble saines.

Conche Riffaud du bois



 Zone pêchée



Fiche de description d'une station

Localisation du site prospecté

Canal / Fossé CONCHE RIFFAUD Du Bois	Département 79	Commune SANSAIS	Syndicat
Coordonnées X,Y (Lambert II) AMONT X:374 628 Y:2 149 743	Statut	Point caractéristique amont 50m amont confluence avec le Biffour	Point caractéristique aval Confluence Biffour

Caractéristiques du site prospecté

Largeur (Moy)	Longueur	H eau (Moy)	H vase (Moy)
6,4 m	50 m	110 cm (MAX 150)	65 cm

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité
18,8°C	56,4%	1,044 mS	nul	moyenne

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type,nb)	Présence caches (types, fréquence)
RD	40%	Frênes Têtards + peupliers		Souche + deux berges (moyen)
RG	40%			

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres
0	-	-	

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
0	-	-

Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2011	25/05	8h 30	transmission	Intermédiaire	réention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
HANSGRASSEL		1

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers
TOTAL DES BERGES	EN BATEAU	2	4 mm	

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 4748 Heure : 8h 53	Compteur : 4828 Heure : 9h 42	300V	8 A
2	Compteur : 4828 Heure : 9h 53	Compteur : 4891 Heure : 10h 33	300V	8,1A

Individuelle

X	1 ^{er} Passage
	2 ^{ème} Passage

Colure d'eau :	Conche Riffaud du Bois
Station	

Date : 25 / 05 / 2011

Esèce	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pectorale (en mm)	Code pathologies	Remarques	
1	Anguille	365	96	3.99	4.96	15.30	ERC1	
2	Anguille	464	188	5.25	6.19	20.71	KYC1	
3	Anguille	312	70	4.05	5.07	16.33	OOC0	
4	Anguille	322	60	3.96	4.49	12.73	ERC1	
5	Anguille	282	40	/	/	/	HEQ1 et ERQ1	
6	Anguille	266	34	/	/	/	ACQ1	points noirs
7	Anguille	197	14	/	/	/	OOC0	
8	Anguille	223	16	/	/	/	ACQ2	points noirs et points blancs
9	Anguille	266	34	/	/	/	ACQ2	points noirs et points blancs
10	Anguille	167	8	/	/	/	ACC1	points noirs
11	Anguille	475	204	5.18	5.54	21.88	ERQ2	
12	Anguille	281	42	/	/	/	ERQ1	
13	Anguille	384	100	5.51	5.57	16.79	ERC1	
14	Anguille	297	48	/	/	/	ERC1	
15	Anguille	202	20	/	/	/	PBQ1	
16	Anguille	266	26	/	/	/	ACQ1	pointe noirs
17	Anguille	291	48	/	/	/	HEQ1 et ACC2	
18	Anguille	264	30	/	/	/	PBQ2	
19	Anguille	223	16	/	/	/	OOC0	
20	Anguille	234	20	/	/	/	OOC0	
21	Anguille	154	6	/	/	/	ERC1	
22	Anguille							
23	Anguille							
24	Anguille							
25	Anguille							
26	Anguille							
27	Anguille							
28	Anguille							
29	Anguille							
30	Anguille							Malgré quelques points noirs et des érosions légères, les anguilles de ce lot sont dans l'ensemble saines.

Individuels

	1 ^{er} Passage
X	2 ^{ème} Passage

Cours d'eau :	Conche Riffaud du Bois
Station	

Date : 25 / 05 / 2011

Spécia	Longueur totale (en mm)	Masse individuelle (en g)	Diamètre oculaire Vertical (mm)	Diamètre oculaire Horizontal (en mm)	Longueur pédonculée (en mm)	Code pathologies	Remarques
1	593	392	6.79	8.77	52.07	ERC1	
2	311	48	3.54	4.26	13.49	ERC1	
3	310	58	4.45	5.15	12.28	ACC1	points noirs et blancs
4	230	16	/	/	/	ACC1	points noirs et blancs
5	298	44	/	/	/	ERC2	
6	215	6	/	/	/	OOCO	
7	163	4	/	/	/	ACC1	points noirs et blancs
8	281	26	/	/	/	ERC1	
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							

Malgré quelques points noirs et des érosions légères, les anguilles de ce lot sont dans l'ensemble saines.

Pêches électriques réalisées dans le cadre du Réseau Anguille du Marais Poitevin



Stations : Canal du Langon, Canal de Galerne,
Canal de la Boissière et Canal du Pont aux Chèvres



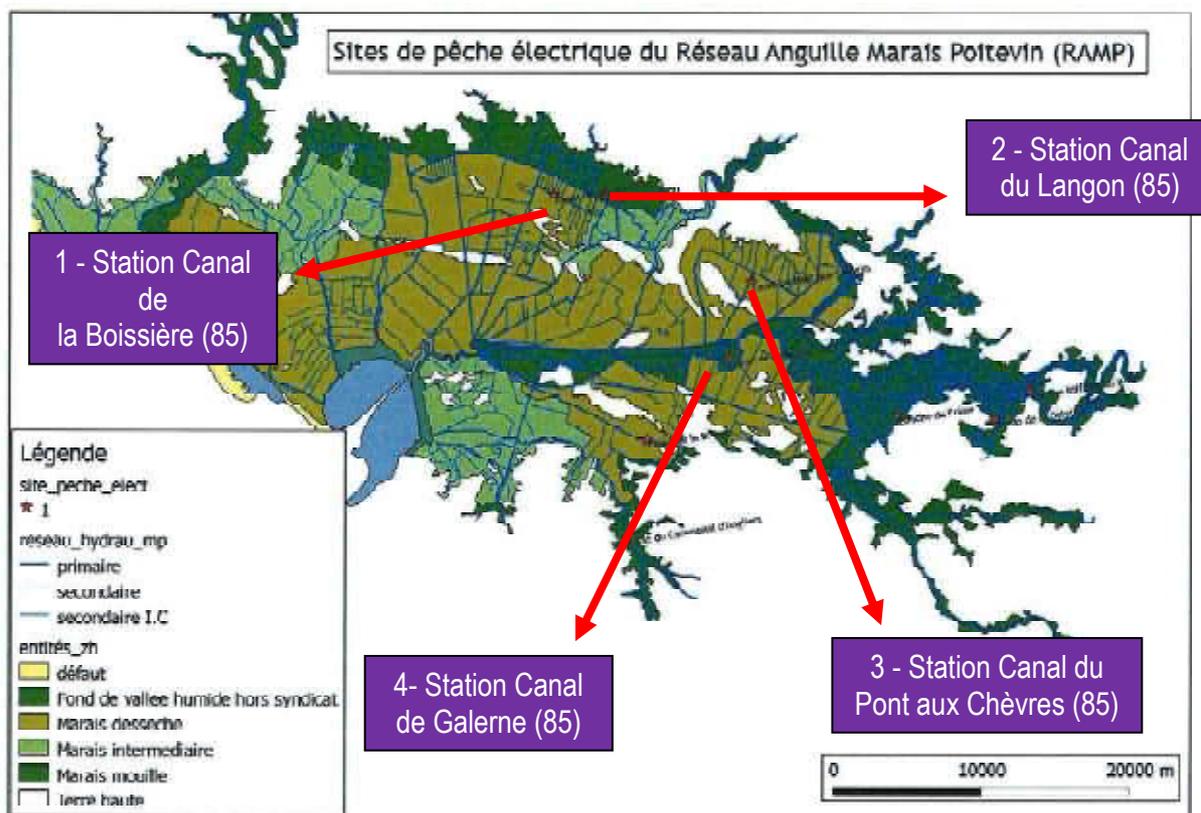
RAPPORT DE SYNTHÈSE

2011

1) Localisation des stations suivies

Dans le cadre du Monitoring Anguille et de l'évaluation de la population en place au stade « anguille jaune », le Parc Interrégional du Marais Poitevin a poursuivi en 2011 le recueil de données sur l'indicateur « anguille en croissance ».

La Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a ainsi été missionnée par le Parc pour réaliser des pêches électriques sur les quatre stations suivantes :



2) La pêche électrique : méthodologie

2-1) Généralités

L'article 5 du Cahier des Clauses Particulières (CCP) relatif à la réalisation de pêches électriques, précise les prescriptions obligatoires à mettre en œuvre dans l'élaboration des inventaires piscicoles afin d'assurer notamment une continuité dans l'exploitation des résultats.

De ce fait, ces pêches électriques ont été réalisées les dates suivantes :

- **Le Jeudi 19 Mai 2011** pour le Canal de la Boissière (matin) et le Canal du Langon (après-midi) ;
- **Le Vendredi 20 Mai 2011** pour le Canal du Pont aux Chèvres (matin) et le Canal de Galerne (après-midi) ;

Ces dates sont conformes à la période prévisionnelle fixée par le Maître d'Ouvrage. Le principe d'une intervention pendant la deuxième quinzaine de mai a ainsi été retenu afin d'éviter, un fort confinement des milieux avec des caractéristiques peu compatibles avec la pêche électrique (conductivité trop forte, couvertures de lentilles).

2-2) Phase de terrain

Chaque station sera décrite conformément à la fiche fournie par le Maître d'Ouvrage (voir ci-dessous).

ANNEXE 2 : Fiche de description d'une station

Localisation du site prospecté

Canal / Fossé	Département	Commune	Syndicat
Coordonnées X,Y (Lambert II)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X : Y :			

Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase

Température	Oxygène	Conductivité	Courant	Turbidité

Berge	% recouvrement	Type dominant	Arbres (Type,nb)	Présence caches (types, fréquence)

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris / nénuphar	Autres

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)

Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
			évacuation	intermédiaire	rétenion estivale

Appareil	Courant	Nb anodes

Prospection	Positionnement	Nb passages	Mailles filets	Divers

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : Heure :	Compteur : Heure :		
2	Compteur : Heure :	Compteur : Heure :		

L'ensemble de ces données nous permet de caractériser chaque station : informations sur la qualité-physicochimique de l'eau (température et taux d'oxygène dissous notamment) ainsi que sur les habitats piscicoles présents (berges, ripisylve, végétaux aquatiques...).

2-3) Protocole utilisé pour les opérations de pêche électrique

Le matériel et le protocole employés en 2011 sont également conformes au CCP (voir page suivante) :

Matériel utilisé :

- 1 bateau
- Un alternateur triphasé couplé à un transformateur, délivrant des tensions de sortie de 150 à 1000 V en continu. Le matériel préconisé pour la réalisation des pêches électriques est constitué d'un groupe électrogène couplé à un dispositif de modification et de réglage du signal électrique. Les caractéristiques techniques de ce type de matériel découlent de l'arrêté ministériel du 2 février 1989 pour l'utilisation des installations de pêche à l'électricité et doivent être conforme à la norme CEI 60335-2-86.
- 2 filets droits

Méthodologie :

- Délimitation de la station :

✍ Chaque station doit mesurer 50m. La longueur de la station doit être mesurée précisément.

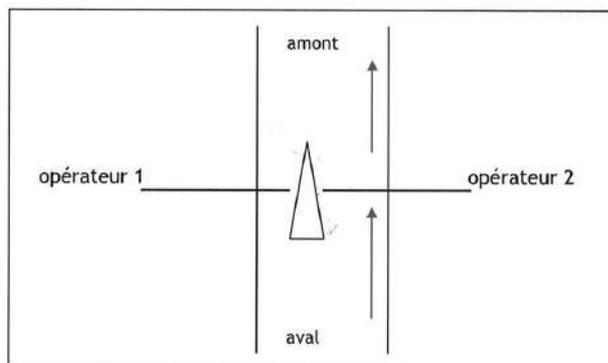
✍ La station doit être isolée le temps de la pêche par deux filets droits (maille 5mm), positionnés à l'amont et à l'aval, et doit être isolée des autres connexions éventuelles.

- Effort de pêche :

✍ La pêche est réalisée à une anode et une époussette

- Mise en œuvre :

✍ La prospection est réalisée en bateau (type zodiac). Afin de ne pas perturber le milieu, le positionnement du bateau n'est pas assuré par un moteur mais à l'aide de deux cordages tenus et manœuvrés par 1 opérateur sur chaque rive (ou par une ligne de vie si la végétation rivulaire est trop dense).

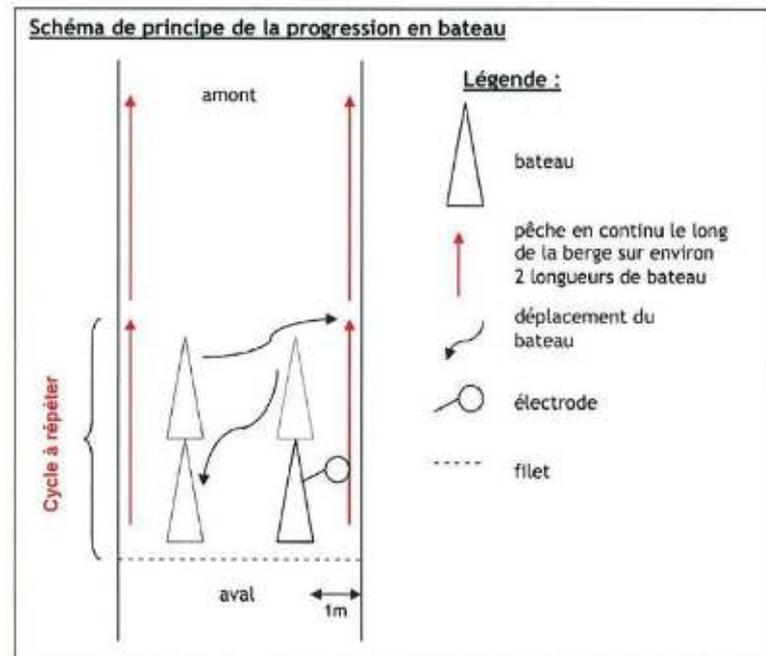


✍ La prospection est effectuée sur les zones rivulaires (sur 1m à partir de la berge) et elle est mise en œuvre en alternant les deux rives jusqu'à couverture totale des 2 rives en respectant les étapes décrites ci-après :

- étape 1 : pêche en continu sur environ 2 longueurs de bateau le long de la berge
- étape 2 : déplacement du bateau sur la berge opposée puis pêche en continu sur environ 2 longueurs de bateau
- progression en alternance le long de chaque berge sur les 50m jusqu'au filet amont en répétant les étapes 1 et 2.
- pêche le long de chaque filet
- deux passages successifs sont à réaliser sur chaque station

Une prospection lente et ciblée le long des berges a ainsi été réalisée (jusqu'à 1 mètre des berges). Ces faciès sont le plus souvent peu profonds et susceptibles d'offrir des abris adaptés pour l'anguille.

Deux passages successifs sont réalisés ; la deuxième pêche permettant de visualiser l'efficacité globale de l'opération.



- Moyens humains et organisation des tâches : l'atelier de pêche comprendra au minimum 5 personnes

-  Un porteur d'électrode
-  Un porteur d'épuisette
-  Deux personnes sur la berge guidant le bateau à l'aide des cordages
-  Une personne préposée à la surveillance de l'opération, chargée de manoeuvrer les boutons d'arrêt d'urgence du matériel électrique en cas de besoin

- Sécurité :

L'approche du chantier de pêche doit être interdite à toute personne ne portant pas d'équipements de protection. Il est donc nécessaire d'utiliser un panneau d'avertissement, baliser le chantier, laisser une personne près du générateur, etc... Afin d'améliorer la sécurité du chantier, il est indispensable de prévenir les services gestionnaires, de disposer de moyens de communication rapide (téléphone portable), d'organiser le chantier de manière à ne pas entraver la circulation et de laisser libre l'accès des secours (par exemple à proximité de la mise à l'eau).

Pour certains chantiers [en présence de public (scolaires, etc.) - en bateau - à pied si nécessité de plus d'un enrouleur ou de plus de deux anodes] pouvant entraîner des dispositions de sécurité particulières, le responsable de chantier rédige une étude de sécurité fixant, entre autre, le nombre minimum d'agents nécessaire.

2-4) Protocole utilisé pour l'anguille

Sur l'ensemble des stations échantillonnées, une attention particulière sera portée sur l'espèce anguille. Plusieurs critères biométriques et sanitaires ont été pris en compte :

- Longueur totale L (mesurée en cm),
- Poids (mesuré en g)
- Diamètre horizontal (Dh) et vertical (Dv) de l'œil, et la longueur de la nageoire pectorale mesurés en mm à l'aide d'un pied à coulisse

Ces paramètres permettent notamment de calculer l'**indice oculaire (IO)** selon la formule mise au point par Pankhurst (1982). Cet indice semble être un bon critère externe de caractérisation de l'argenteure et est donc représentatif de la maturité sexuelle des anguilles.

La valeur seuil de l'IO permet de caractériser une anguille ayant entamée sa métamorphose d'avalaison. Les individus ayant un $IO \leq 6.5$ sont tous considérés comme non migrants. Parmi ces derniers, ceux ayant une taille inférieure à 50 cm sont des mâles ou des femelles et ceux dont la taille est ≥ 50 cm sont des femelles. Les anguilles dont $IO > 6.5$ sont toutes migrantes ; celles dont la taille est inférieure à 50 cm sont des mâles et celles pour lesquelles la taille est ≥ 50 cm sont des femelles.

$$IO = ((Dh + Dv)/4)^2 \times 3,14/L \times 10$$

Les lésions pathologiques externes des anguilles seront également notées lors de la pêche électrique (voir le tableau ci-dessous avec la description des lésions pathologiques externes des anguilles).

<u>Lésions anatomo-morphologiques</u>	<u>Code</u>	<u>Localisations anatomiques</u>	<u>Code</u>
Absence d'organe	AO	Corps	C
Altération de la couleur	AC	Tête	T
Anus rouge ou saillant	US	Bouche	G
Bulle de gaz	BG	Mâchoire	M
Déformation, difformité	AD	Œil	Y
Erosion	ER	Branchie	B
Etat pathologique multiforme	ZO	Fente branchiale	O
Hémorragie	HE	Nageoire principale	N
Hypersécrétion de mucus	SM	Nageoire pectorale	P
Lésions branchiales :	LB	Nageoire caudale	Q
- nécrose, érosion	NE	Abdomen	A
- kyste	KY	Dos	H
- congestion	CH	Colonne vertébrale	V
Lésions oculaires :	LO	Flanc	F
- hémorragie	HE	Ligne latérale	L
- exophtalmie	EX	Pédoncule caudal	K
- ulcère	UL	Orifice anal	U
- perte d'oeil	AO		
- parasitisme	PA		
Maigreur	AM		
Masses et grosseurs	AG		
Nécrose	NE		
Ulcère (hémorragique)	UH		

Importance des lésions :

<u>Abondance/nombre/degré d'altération (N)</u>	<u>QI</u>	<u>Taux de recouvrement (S²)</u>	<u>QI</u>
Absence : N = 0	0	Recouvrement nul : S ² = 0%	0
Abondance/altération faible : N < 3	1	Recouvrement faible : S ² < 5%	1
Abondance/ altération moyenne: N = 4-6	2	Recouvrement moyen : S ² = 5-10%	2
Abondance/ altération forte : N = 7-10	3	Recouvrement fort : S ² = 10-20%	3
Abondance/ altération très forte: N = > 10	4	Recouvrement très fort : S ² > 20%	4

Parasitisme :

<u>Parasitisme externe</u>	<u>Code</u>	<u>Abondance parasitaire (Ab)</u>	<u>QI</u>
Point blanc	PB	Absence	0
Mycose (« mousse »)	PM	Abondance faible	1
Crustacés	PC	Abondance moyenne	2
Hirudinés (<i>Piscicola geometra</i>)	PH	Abondance forte	3
Autres	PX	Abondance très forte	4

Exemple :

<u>description</u>	<u>Code pathologique</u>
Anguille sans lésion externe apparente	OOC0
Points blancs sur l'ensemble du corps dont le recouvrement est moyen	PBC2
Hémorragie faible sur la nageoire dorsale	HEN1

3) Résultats de la pêche électrique sur la station du Canal de la Boissière

3-1) Localisation et descriptif de la station du Canal de la Boissière

a) Localisation du site prospecté

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat
Canal de la Boissière	85	Chaillé-les-Marais	Syndicat des Marais du Petit Poitou
Coordonnées X, Y (Lambert II)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X (amont) : 342 421 Y (amont) : 2 163 033 X (aval) : 342 421 Y (aval) : 2 163 033	2 ^{ème} catégorie	/	Pont de Bonfond

b) Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
8 m	50 m	0,90 m	0,60 m

Température de l'eau	Oxygène	Conductivité (μ S/cm)	Courant	Turbidité
18,2°C	5	1 304	Nul	Appréciable

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite - Ripsisylve	25	Végétation arborescente	Frêne (1), saule blanc (1), tous deux en rive droite	Très faible : système racinaire localisé + quelques pierres dans la partie aval (Pont)
Rive gauche	0	Absence	Absence	0

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris/ nénuphar	Autres
< 5%	oui	non	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
50%	Potamot crépu, Potamot Pectinatus, Potamot Fluitans, Myriophylle en épi, Elodée sp	Jussie (% de recouvrement inférieur à 5%) – Intervention annuelle d'arrachage organisée sur cette voie d'eau.

c) Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2011	19/05	De 10h05 à 11h55	évacuation	intermédiaire	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "El 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Cordage	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 4 031 Heure : 10h05	Compteur : 4 111 Heure : 10h50	280	16
2	Compteur : 4 111 Heure : 11h29	Compteur : 4 157 Heure : 11h55		



Photographie 1 : Inventaire piscicole sur le Canal de la Boissière- Pêche réalisée le 19/05/2011



Photographie 2 : Point aval de la station Boissière - 2011

3-2) Résultats bruts

a) Liste des espèces présentes

Poisson		
PER	Perche commune	<i>Perca fluviatilis</i>
GAR	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>
BRO	Brochet	<i>Esox lucius</i>
CAS	Carassin	<i>Carassius carassius</i>
CCO	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>
BRE*	Brème commune	<i>Abramis brama</i>
BRB*	Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>
TAN	Tanche	<i>Tinca tinca</i>
EPI	Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus</i>
ROT	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>
SAN	Sandre	<i>Stizostedion lucioperca</i>
PES	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>
PCH	Poisson chat	<i>Ictalurus melas</i>
ANG	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>

* Ces deux espèces seront regroupées dans le terme BRE/BRB pour l'analyse des résultats

Ecrevisse		
PCC	Ecrevisse de louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>

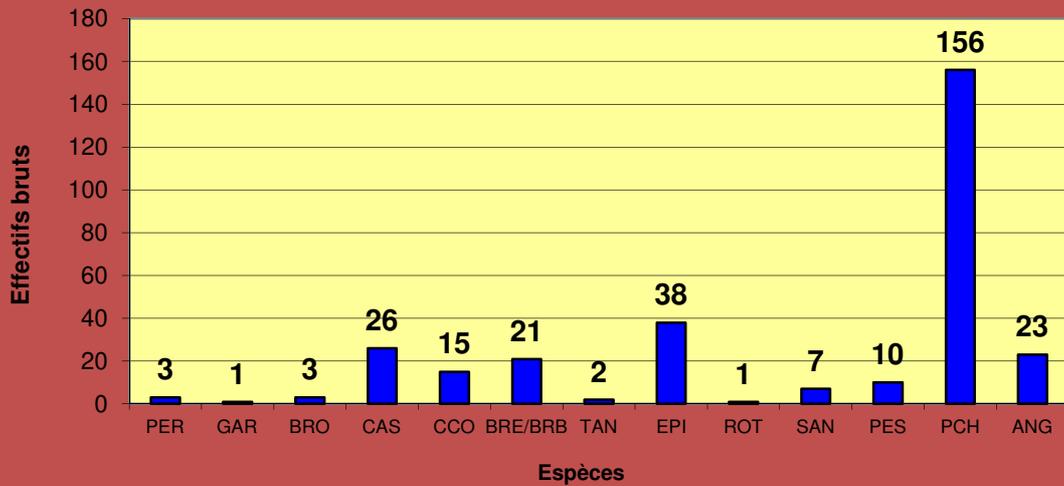
b) Tableau général des résultats bruts

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m².

Espèce		Effectif totaux ou effectif / 100m ²	%	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg / ha)	%
Perche commune	PER	3	1,0	371	37,1	1,5
Gardon	GAR	1	0,3	5	0,5	0,0
Brochet	BRO	3	1,0	25	2,5	0,1
Carassin	CAS	26	8,5	742	74,2	3,0
Carpe commune	CCO	15	4,9	14247	1424,7	57,3
Brème	BRE/BRB	21	6,8	1796	179,6	7,2
Tanche	TAN	2	0,7	586	58,6	2,4
Epinoche	EPI	38	12,4	20	2	0,1
Rotengle	ROT	1	0,3	3	0,3	0,0
Sandre	SAN	7	2,3	6	0,6	0,0
Perche soleil	PES	10	3,3	173	17,3	0,7
Poisson chat	PCH	156	51,0	4579	457,9	18,4
Anguille	ANG	23	7,5	2313	231,3	9,3
TOTAL	14	306	100	24 866	2 487	100
Ecrevisse de Louisiane	PCC	21				

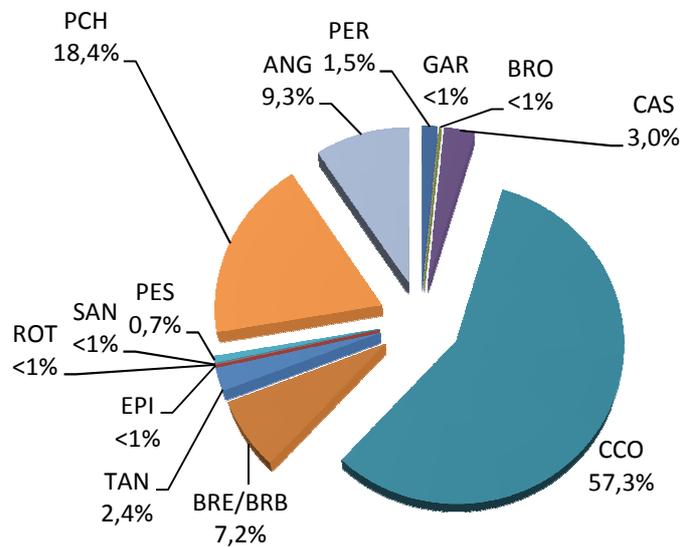
Répartition des effectifs bruts de poissons

Station "Canal de la Boissière" - 2011



Répartition des biomasses en pourcentage par espèce

Station "Canal de la Boissière" - 2011



c) Efficacité de la pêche

Effectifs totaux observés sur la station Canal de la Boissière

	1° passage	2° passage	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs
PER	1	2	3
GAR	0	1	1
BRO	3	0	3
CAS	17	9	26
CCO	11	4	15
BRE / BRB	12	9	21
TAN	1	1	2
EPI	24	14	38
ROT	0	1	1
SAN	2	5	7
PES	8	2	10
PCH	122	34	156
ANG	18	5	23
TOTAL	219	87	306
TOTAL Effectifs bruts	306		

Sur cette station la pêche est considérée comme efficace. Le nombre de sujet capturés lors du premier passage est supérieur à 50% du nombre de sujet capturés lors du second passage.

d) Répartition des captures par taille et par espèces

Classes*	PER	GAR	BRO	CAS	CCO	BRE / BRB	TAN	EPI	ROT	SAN	PES	PCH	ANG
20								1		1			
30	1			21	1	2		32					
40	1			3				4					
50								1		5			
60													
70									1	1			
80		1				3					4		
90				1			1				2		
100											3		
110			1			2					1		
120			2			6							
130						1						140	2
140						2							2
150													4
160						1							2
170												2	
180												4	1
200												6	2
220												2	1

240												1	1
260						1						1	
280													2
300	1												1
350				1	1	2	1						
400					3	1							1
450					4								
500					5								1
550					1								1
600													
700													1
800													1
Total	3	1	3	26	15	21	2	38	1	7	10	156	23

* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

e) Données récoltées sur les anguilles capturées

Les tableaux suivants présentent les critères biométriques et sanitaires analysés pour les 23 anguilles capturées sur cette station.

Anguilles capturées - Premier passage

	<i>Taille en mm</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>	<i>Argentée (IO)</i>
1	357	80	4,01	5,03	15,99		Non (4,4)
2	286	78				PLC	
3	545	330	5,64	6,42	25,83	ERC2	Non (5,2)
4	730	817	8,35	9,54	28,53	ERC1	Oui (8,6)
5	158	6					
6	182	9					
7	224	13					
8	141	9					
9	142	7					
10	144	7					
11	187	10					
12	130	4					
13	154	6					
14	146	7					
15	268	23					
16	124	3					
17	635	635	6,34	6,8	23,33	ERC2/ PLN	Non (5,3)
18	475	184	4,72	5,22	25,61		

Deuxième passage

	<i>Taille en mm</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>	
19	171	11					
20	215	20					
21	137	5					
22	275	43					
23	132	6					

3-3) Rappel des caractéristiques de la station "Canal de la Boissière"

⇒ Station située dans la partie **Marais desséché**.

Cette station se caractérise par la présence d'une végétation aquatique particulièrement intéressante, notamment en termes de diversité (près d'une dizaine d'espèces différentes). Cette observation est à mettre en lien avec la quasi-absence de ripisylve (sauf à l'extrémité aval en rive droite). Une forte conductivité (phénomène rencontré annuellement en cette période) et un envasement important (60 cm en moyenne jusqu'à près d'un mètre) sont également à noter sur ce site.

Les conditions du milieu sont satisfaisantes (hauteur d'eau, faible ripisylve) pour la bonne réalisation de l'opération.

3-4) Bilan global de l'inventaire

⇒ **Fond faunistique** : Avec 14 espèces différentes (en différenciant les brèmes bordelières et communes), la diversité spécifique observée est particulièrement intéressante pour un canal situé dans un secteur de marais desséché. On notera la présence de 6 espèces de carnassiers piscivores différentes.

⇒ **Effectifs** : Avec plus de 300 individus capturés, les effectifs globaux sont très importants. Ils sont notamment dominés fortement par le poisson chat (plus de 50% des effectifs totaux) et dans une moindre mesure par l'épinoche, le carassin et l'anguille. A l'inverse, plus d'1/3 des espèces (5 espèces sur 14, dont la perche commune, le gardon, le brochet, la tanche et le rotengle) présentent des effectifs inférieurs à 5 individus (voir graphique des répartitions des espèces, page 10).

On notera également la capture d'un nombre important d'écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*) sur cette voie d'eau (21 individus).

⇒ **Biomasse** : La biomasse des espèces capturée lors de cet inventaire est très importante et dominée fortement par la carpe commune.

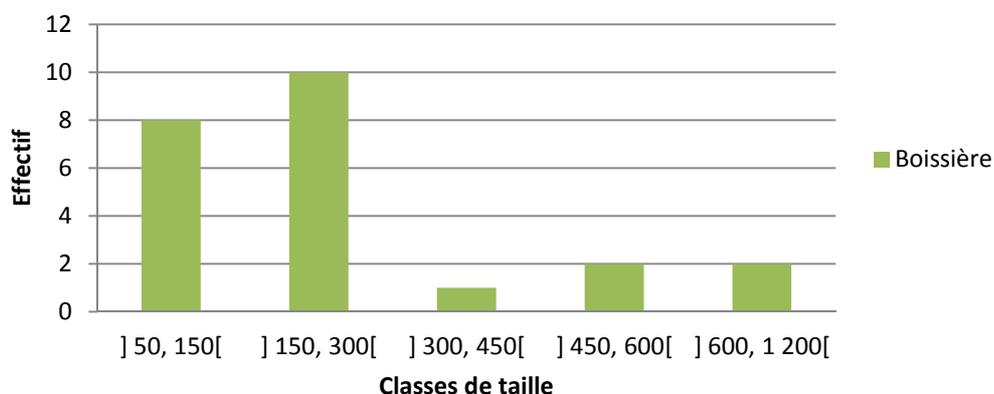
3-5) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station "Canal de la Boissière"

Un nombre important d'anguilles a été capturé sur cette station (23 individus). L'efficacité de la pêche est considérée comme bonne avec une efficacité du premier passage autour de 75% (en prenant en compte la capture de petits individus majoritairement). D'après les résultats obtenus (voir page précédente), une anguille sur 23 serait migrante (selon Pankhurst) avec un indice oculaire de 8,6 et une taille de 73 cm. Il s'agirait d'une femelle.

Le tableau ci-dessous présente les classes de tailles des individus capturés sur cette station (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles	Nombre d'individus	Correspondance écologique
] 50, 150[8	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[10	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[1	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[2	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[2	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible

Répartition par classes de taille des anguilles capturées - Station La Boissière 2011



Le groupe de taille "15-30 cm" est le mieux représenté dans les captures. Toutefois, on retrouve une répartition globalement intéressante entre classes de taille. On note ainsi la présence de plusieurs individus (8) considérés comme " Jeune anguille jaune de 1 été" (classe 50-150). A noter également, la capture de 2 anguilles de très grande taille, dépassant les 600mm (635 et 730mm), dont un individu considéré comme migrant (taille de 730mm avec un Indice Oculaire = 8,6) et l'autre vraisemblablement sédentaire (taille de 635mm et IO=5,3).

4) Résultats de la pêche électrique sur la station du Canal du Langon

4-1) Localisation et descriptif de la station du Canal du Langon

a) Localisation du site prospecté

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat
Canal du Langon	85	Le Langon	AF des Marais de Nalliers, Mouzeuil Saint Martin et du Langon
Coordonnées X, Y (Lambert II)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X (amont) : 346 189 Y (amont) : 2 162 660 X (aval) : 346 162 Y (aval) : 2 162 619	2 ^{ème} catégorie	/	Barrage du Langon

b) Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
9,60m	50 m	2,20m	0,40m

Température de l'eau	Oxygène	Conductivité (μ S/cm)	Courant	Turbidité
18,6°C	1	958	Nul	Appréciable

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	80% (absence à l'extrémité aval de la station)	Végétation arborescente et arbustive	Frêne, chêne pédonculé et quelques saules blancs	Moyenne - Système racinaires essentiellement
Rive gauche	0	0	0	0

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris/ nénuphar	Autres
100%	100% - Recouvrement total	Si présence, non visible car présence d'une couche de lentille d'environ 5 cm	Non visible

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
Non identifiable	Présence remarquable seulement d'Hélophytes (carex)	Jussie – Présence inférieure à 1% de la voie d'eau. Pas d'intervention spécifique en 2011.

c) Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2011	19/05	De 14h25 à 15h35	évacuation	intermédiaire	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "EI 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Ligne de vie en rive droite par la présence d'une végétation rivulaire très dense	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 4 157 Heure : 14h25	Compteur : 4219 Heure : 15h15	300	8
2	Compteur : 4219 Heure : 15h00	Compteur : 4665 Heure : 15h35		



Photographie 3 : Inventaire piscicole sur le Canal du Langon – Pêche réalisée le 19/05/2011



Photographie 4 : Aperçu de la station Canal du Langon et des conditions d'anoxie du milieu – 19/05/2011

4-2) Résultats et interprétations

a) Liste des espèces présentes

Poisson		
PER	Perche commune	<i>Perca fluviatilis</i>
BRO	Brochet	<i>Esox lucius</i>
TAN	Tanche	<i>Tinca tinca</i>
PCH	Poisson chat	<i>Ictalurus melas</i>
ANG	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>

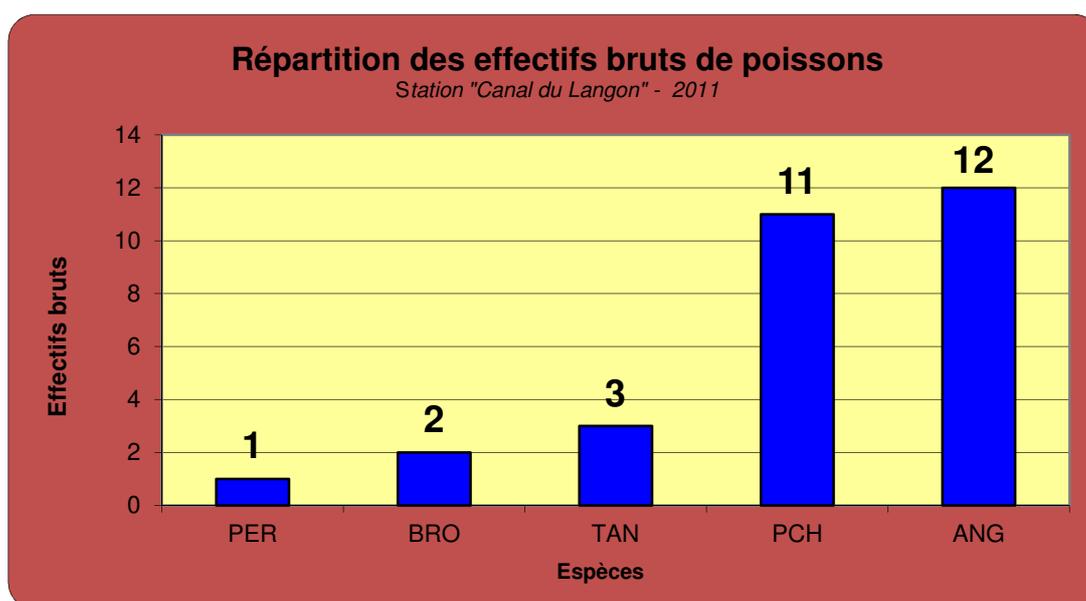
Ecrevisse		
PCC	Ecrevisse de louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>

b) Tableau général des résultats bruts

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m².

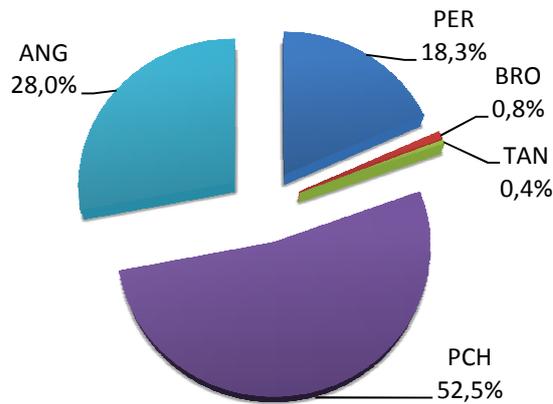
Espèce		Effectif totaux ou effectif / 100m ²	%
Perche commune	PER	1	3,4
Brochet	BRO	2	6,9
Tanche	TAN	3	10,4
Poisson chat	PCH	11	37,9
Anguille	ANG	12	41,4
TOTAL	5	29	100,0
Ecrevisse de Louisiane	PCC	9	

Biomasse (en g)	Biomasse (en kg / ha)	%
88	8,8	18,3
4	0,4	0,8
2	0,2	0,4
253	25,3	52,5
135	13,5	28,0
482	48,2	100



Répartition de la biomasse en % par espèce

Station "Canal du Langon" - 2011



c) Efficacité de la pêche

Total
actifs bruts
1
2
3
11
12
29

Sur cette station la pêche est considérée comme efficace. Le nombre de sujet capturés lors du premier passage est supérieur à 50% du nombre de sujet capturés lors du second passage.

Classes*	PER	BRO	TAN	PCH	ANG
40					
50			2		
60		1	1		
70		1			
80					
90					
100				1	
110				1	
120				3	
130				4	1

140				1	2
150				1	1
160					1
170					1
180					1
200	1				2
220					2
240					
260					
280					
300					
350					1
400					
Total	1	2	3	11	12

* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

d) Données récoltées sur les anguilles capturées

Les tableaux suivants présentent les critères biométriques et sanitaires analysés pour les 12 anguilles capturées sur cette station.

Anguilles capturées - Premier passage

	<i>Taille en mm</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>	<i>Argentée (IO)</i>
1	208	13					
2	201	9					
3	173	8					
4	139	2					
5	129	2					
6	191	10					
7	182	8					
8	170	4					
9	341	64	3,27	3,23	14,07	ERC1/ PBC	Non (2,4)

Deuxième passage

	<i>Taille en mm</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>	
10	141	3					
11	155	6					
12	137	6					

4-3) Rappel des caractéristiques de la station "Canal du Langon"

⇒ Station située dans la partie **Marais Mouillé**.

On observe lors de l'inventaire, une très importante prolifération végétale (lentille) influant sur la qualité physico-chimique de l'eau (voir photographie 4, page 16). Le taux d'oxygène mesuré en début

d'après-midi, présente une très faible valeur (égale à 1). Une anoxie marquée du système est ainsi remarquée malgré la date précoce de la pêche électrique (19 Mai).

Ce constat est à mettre en relation avec le confinement précoce du milieu (présence d'un ouvrage en aval et un printemps 2011 chaud et sec) induisant le fort développement des lentilles. La ripisylve est très dense et quasiment en continu en rive droite. Elle est, à l'opposé, totalement absente en rive gauche, conférant à cette station un important ensoleillement. Les habitats piscicoles sont les plus riches en rive droite.

Les conditions de pêche sont de ce fait, extrêmement peu favorables sur cette station (visibilité très réduite par la couche de lentilles).

4-4) Bilan global de l'inventaire

⇒ **Fond faunistique** : Seules 5 espèces différentes ont été capturées dont 4 carnassiers piscivores. On observe ainsi une très faible diversité spécifique.

⇒ **Effectifs** : Les effectifs globaux sont également très faibles avec moins de 30 individus. Le peuplement est dominé par l'anguille (effectifs représentant 41% des effectifs totaux) et le poisson chat (38%). Trois des 5 espèces présentent moins de 5 individus ; le peuplement piscicole en place est donc réduit à sa plus simple expression.

On notera également la capture de quelques écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*).

⇒ **Biomasse** : Avec 48,2 kg/ha, la biomasse observée sur cette station est considérée comme très faible. Elle est dominée par le poisson chat (représentant 52% de la biomasse totale).

4-5) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station "Canal du Langon"

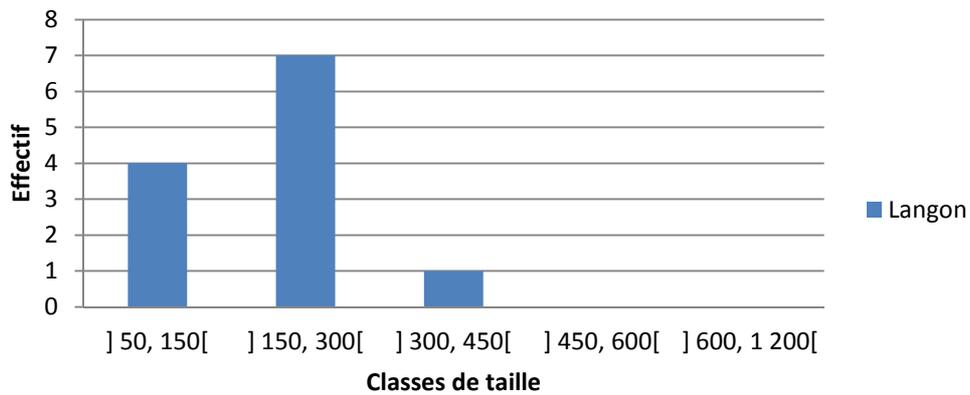
Avec la capture de 12 individus, l'anguille est l'espèce présentant les effectifs les plus importants sur cette station. L'efficacité de la pêche est considérée comme bonne avec une efficacité du premier passage de 75%.

Parmi ces dernières, une seule d'entre elles, présente une taille supérieure à 300m. Au vue de l'indice oculaire (IO), cet individu n'est pas considéré comme migrant (IO<6,5).

Le tableau ci-dessous présente les classes de tailles des individus capturés sur cette station (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles	Nombre d'individus	Correspondance écologique
] 50, 150[4	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[7	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[1	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[/	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[/	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible

**Répartition par classes de taille des anguilles capturées -
Station Le Langon 2011**



Le groupe de taille "15-30 cm" est toujours le mieux représenté dans les captures. On observe l'absence d'individus d'une taille supérieure à 45 cm. A noter également, la capture de quelques individus (4) dont la taille est comprise entre 50 et 150 mm, correspondant à des anguilles jaunes d'un été.

5) Résultats de la pêche électrique sur la station du Canal du Pont aux Chèvres

5-1) Localisation et descriptif de la station du Canal du Pont aux Chèvres

a) Localisation du site prospecté

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat
Canal du Pont aux Chèvres	85	Vix	Société des Marais desséchés de Vix, Maillé, Maillezais et Doix
Coordonnées X, Y (Lambert II)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X (amont) : 355 736 Y (amont) : 2 157 138 X (aval) : 355 721 Y (aval) : 2 157 100	2 ^{ème} catégorie	Pont de Bois	/

b) Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
12,30m	50 m	1,1 m	0,50 m

Température de l'eau	Oxygène	Conductivité ($\mu\text{S}/\text{cm}$)	Courant	Turbidité
20,7°C	6	2 090	Nul	Appréciable

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	10%	Végétation arborescente majoritairement + quelques ronciers	Frênes, saules blancs – Nombre non déterminés.	Très faible présence et majoritairement en amont (pierres et système racinaire)
Rive gauche	< 5%	Végétation arborescente	Frênes (3)	Très faible présence et majoritairement en amont (pierres et système racinaire)

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocharis/ nénuphar	Autres
< 5%	< 5%	Absence	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
< 5%	Potamot sp Présence <1%	Jussie <1% - Intervention annuelle d'arrachage organisée sur cette voie d'eau

c) Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2011	20/05	De 10h05 à 11h25	évacuation	intermédiaire	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "EI 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Cordage	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 4 265 Heure : 10h05	Compteur : 4 329 Heure : 10h40	220	20
2	Compteur : 4 329 Heure : 10h55	Compteur : 4 377 Heure : 11h25		



Photographie 5 : Vue de la station du Canal du Pont aux Chèvres prospectées le 20/05/2011



Photographie 6 : Aperçu de la pêche électrique organisée le 20/05/2011

5-2) Résultats et interprétations

a) Liste des espèces présentes

Poisson		
PER	Perche commune	<i>Perca fluviatilis</i>
GAR	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>
BRO	Brochet	<i>Esox lucius</i>
CAS	Carassin	<i>Carassius carassius</i>
CCO	Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>
BRE*	Brème	<i>Abramis brama</i>
BRB*	Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna</i>
TAN	Tanche	<i>Tinca tinca</i>
EPI	Epinoche	<i>Gasterosteus aculeatus</i>
ROT	Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>
SAN	Sandre	<i>Stizostedion lucioperca</i>
GAM	Gambusie	<i>Gambusia affinis</i>
PES	Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>
PCH	Poisson chat	<i>Ictalurus melas</i>
ANG	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>

* Ces deux espèces seront regroupées dans le terme BRE/BRB pour l'analyse des résultats

Ecrevisse		
PCC	Ecrevisse de louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>

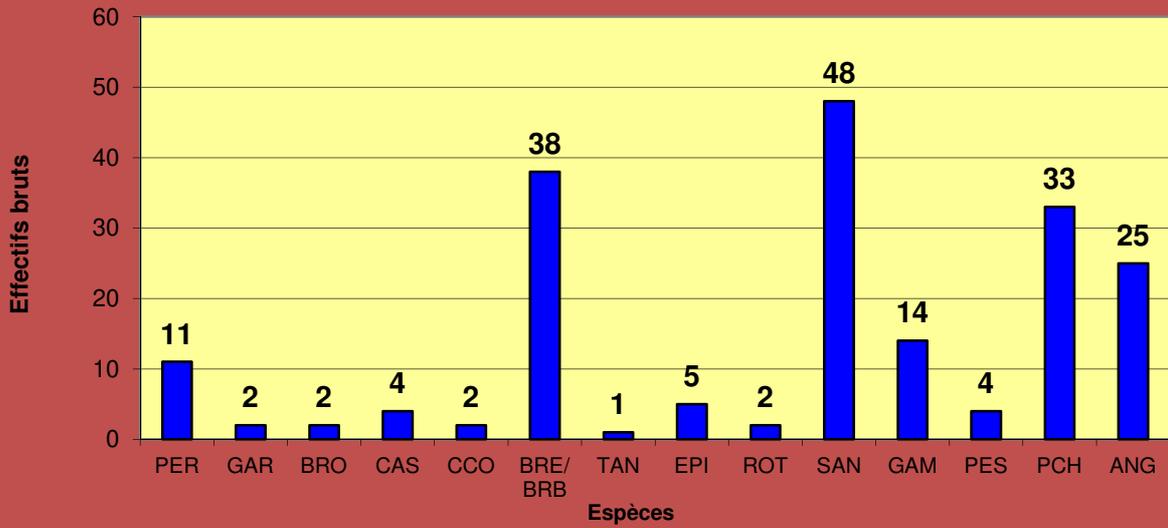
b) Tableau général des résultats bruts

Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m².

Espèce		Effectif totaux ou effectif / 100m ²	%	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg / ha)	%
Perche commune	PER	11	5,8	286	28,6	4,3
Gardon	GAR	2	1,0	114	11,4	1,7
Brochet	BRO	2	1,0	49	4,9	0,7
Carassin	CAS	4	2,1	2032	203,2	30,8
Carpe commune	CCO	2	1,0	1294	129,4	19,6
Brème	BRE/BRB	38	19,9	69	6,9	1,0
Tanche	TAN	1	0,5	389	38,9	5,9
Epinoche	EPI	5	2,6	3	0,3	0,0
Rotengle	ROT	2	1,0	43	4,3	0,7
Sandre	SAN	48	25,1	52	5,2	0,8
Gambusie	GAM	14	7,3	40	4	0,6
Perche soleil	PES	4	2,1	58	5,8	0,9
Poisson chat	PCH	33	17,3	908	90,8	13,8
Anguille	ANG	25	13,1	1251	125,1	19,0
TOTAL	15	191	100	6 588	658,80	100
Ecrevisse de Louisiane	PCC	3				

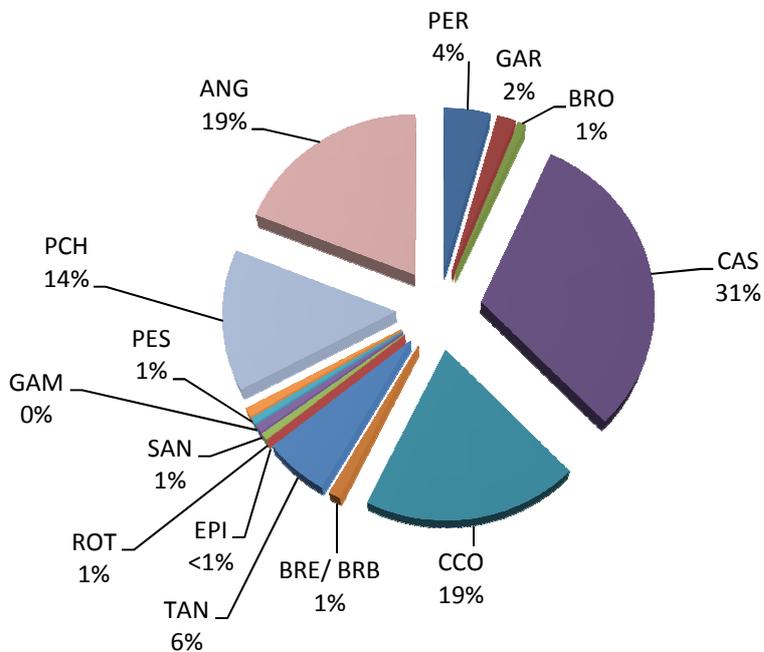
Répartition des effectifs bruts de poissons

Station "Canal du Pont aux Chèvres" - 2011



Répartition des biomasses en pourcentage par espèce

Station "Canal du Pont aux Chèvres" - 2011



c) Efficacité de la pêche

Effectifs totaux observés sur la station Canal du Pont aux Chèvres

	1° passage	2° passage	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs bruts
PER	7	4	11
GAR	1	1	2
BRO	1	1	2
CAS	4	0	4
CCO	2	0	2
BRE / BRB	36	2	38
TAN	0	1	1
EPI	2	3	5
ROT	0	2	2
SAN	18	30	48
GAM	5	9	14
PES	4	0	4
PCH	16	17	33
ANG	20	5	25
TOTAL	116	75	191
TOTAL Effectifs bruts	191		

Sur cette station, l'efficacité de la pêche est inférieure à 50% entre les deux passages.

d) Répartition des captures par taille et par espèces

Classes*	PER	GAR	BRO	CAS	CCO	BRE/BRB	TAN	EPI	ROT	SAN	GAM	PES	PCH	ANG
20														
30				1		35		5			3			
40	6										9			
50	2									31	2			
60										16				
70												1	1	
80			1										1	
90						1						1	1	
100									1			1		
110	1											1	3	
120		1				1							13	2
130										1			7	2
140	1												3	1
150									1				1	1
160			1										1	
170		1				1								
180														2
200													2	3
220														1
240														1
260														3

280															1
300				1			1								1
350	1			2	1										3
400					1										1
450															2
500															
550															
600															1
700															
800															
Total	11	2	2	4	2	38	1	5	2	48	14	4	33	25	

* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

e) Données récoltées sur les anguilles capturées

Les tableaux suivants présentent les critères biométriques et sanitaires analysés pour les 25 anguilles capturées sur cette station.

Anguilles capturées - Premier passage

	<i>Taille en mm</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>	<i>Argentée (IO)</i>
1	226	19					
2	184	11				HD/ HC	
3	211	15					
4	414	135	3,03	4,55	16,68		Non (2,7)
5	248	32					
6	133	5					
7	200	13					
8	148	7					
9	111	5					
10	180	10					
11	111	2					
12	190	14					
13	245	34					
14	315	53	3,81	3,72	12,69		Non (3,5)
15	280	46					
16	255	42					
17	320	65	3,66	2,8	14,03		Non (2,5)
18	285	44					
19	450	132	5,99	5,35	18,75	ERC1	Non (5,6)
20	355	94	4,89	3,65	17,74	ERC1	Non (4)

Deuxième passage

	<i>Taille en mm</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>	
21	124	3					
22	178	10					
23	321	61	3,67	2,98	14,64		
24	595	396	6,97	6,79	31,87		
25	125	3					

5-3) Rappel des caractéristiques de la station "Canal du Pont aux Chèvres"

⇒ Station située dans la partie **Marais desséché**

La station du Pont aux Chèvres se caractérise par la présence d'un talus routier en rive gauche et des zones de cultures à proximité immédiate, en rive droite. La largeur de ce canal a eu tendance à s'élargir de façon importante depuis quelques années.

Cette station se caractérise également par la faible présence de ripisylve. Peu de végétaux aquatiques sont également observés. La diversité des habitats piscicoles semblent faible (sauf en aval immédiat du Pont).

5-4) Bilan global de l'inventaire

⇒ **Fond faunistique** : Avec 15 espèces différentes observées (en différenciant les brèmes bordelières et communes), la diversité spécifique observée semble particulièrement intéressante pour un canal situé dans un secteur de marais desséché. On notera la présence de 6 espèces de carnassiers piscivores différents.

⇒ **Effectifs** : Avec 191 individus capturés, les effectifs globaux sont importants. Ils sont notamment dominés par 4 espèces : le poisson chat, la brème, le sandre et l'anguille. Toutefois, près de la moitié des espèces présentes présentent moins de 5 individus, montrant la fragilité du peuplement en place.

On notera également la capture de quelques écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*).

⇒ **Biomasse** : Avec 658,8 kg/ha, la biomasse observée sur cette station est considérée comme très forte. On note également une diversité intéressante dans la répartition des biomasses par espèces.

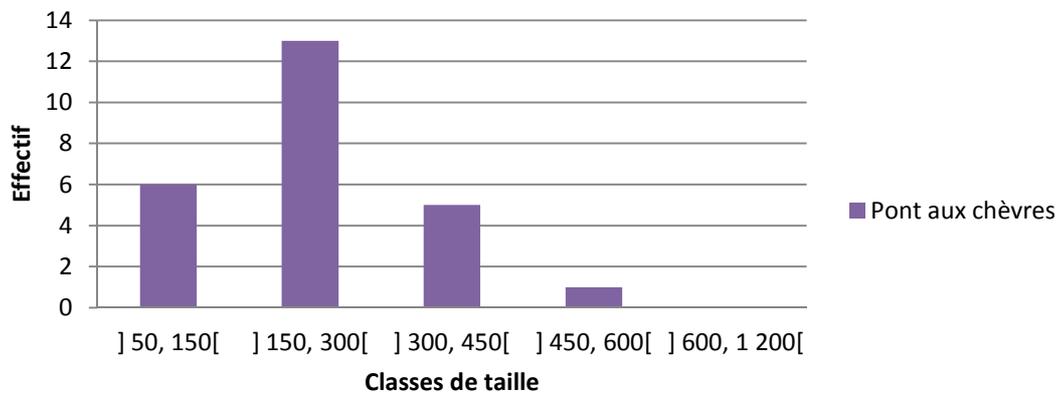
5-5) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station "Canal du Pont aux Chèvres"

25 anguilles ont été capturées sur ce site (nombre le plus important parmi les 4 stations inventoriées). L'efficacité de pêche pour cette espèce est toujours de l'ordre de 75% de captures pour le premier passage. D'après les résultats obtenus (voir page précédente), 5 anguilles présentent une taille supérieure à 300m. Au vu de l'indice oculaire (IO), aucun individu n'est considéré comme migrant ($IO < 6,5$).

Le tableau ci-dessous présente les classes de tailles des individus capturés sur cette station (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles	Nombre d'individus	Correspondance écologique
] 50, 150[6	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[13	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[5	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[1	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[/	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible

**Répartition par classes de taille des anguilles capturées -
Station Pont aux Chèvres 2011**



Le groupe de taille "15-30 cm" est le mieux représenté dans les captures. Toutefois, on retrouve une répartition très intéressante entre les classes (petits et individus de taille importante). Le nombre de jeune anguille jaune de un été (classe 50-150) est lui aussi important sur cette station (6 individus).

6) Résultats de la pêche électrique sur la station Canal de Galerne

6-1) Localisation et descriptif de la station Canal de Galerne (Ile de Charouin)

a) Localisation du site prospecté

Canal/ Fossé	Département	Commune	Syndicat
Canal de Galerne	85	Vix	Syndicat des Marais Mouillé de la Vendée, de la Sèvre et des Autizes
Coordonnées X, Y (Lambert II)	Statut	Point caractéristique amont	Point caractéristique aval
X (amont) : 354 505 Y (amont) : 2 151 946 X (aval) : 354 455 Y (aval) : 2 151 938	2 ^{ème} catégorie	/	Passerelle piétonnière de l'Ile Charouin

b) Caractéristiques du site prospecté

Largeur	Longueur	H eau	H vase
5 m	50 m	1 m	0,4 m

Température de l'eau	Oxygène	Conductivité (µS/cm)	Courant	Turbidité
21,2°C	7	505	Nul	Appréciable

Berge	% de recouvrement	Type dominant	Arbres (type, nb)	Présence caches (types, fréquence)
Rive droite	30	Végétation arborée et arborescente	Saule, Frêne (nombre non déterminés)	Importantes : système racinaire
Rive gauche	100	Végétation arborée et arborescente	Saule, Frêne (nombre non déterminés)	Très importantes : système racinaire

Végétation flottante

% recouvrement	Lentilles	Hydrocaris/ nénuphar	Autres
< 5%	< 5%	Absence	/

Végétation fixée

% recouvrement	Types dominants	Invasives (type, niveau de présence)
< 5%	/	Jussie <1% - Intervention annuelle d'arrachage organisée sur cette voie d'eau.

c) Caractéristiques de l'opération

Année	Jour	Heure	Phase gestion eau		
2011	20/05	De 14h20 à 15h15	évacuation	intermédiaire	Rétention estivale

Appareil	Courant	Nb anodes
Matériel stationnaire – Alternateur triphasé couplé à un transformateur – Nom du matériel : "EI 63 IF"	Continu	1

Prospection	Positionnement	Nb de passages	Mailles filets	Divers
Passage bateau	Ligne de vie en rive droite par la présence d'une végétation rivulaire très dense	2	5 mm	/

Passage	Début	Fin	Voltage	Ampérage
1	Compteur : 4 377 Heure : 14h20	Compteur : 4 418 Heure : 14h40	300	9
2	Compteur : 4 329 Heure : 14h50	Compteur : 4 455 Heure : 15h15		



Photographie 7 : Inventaire piscicole sur l'Ile Charouin-
Pêche réalisée le 20/05/2011

6-2) Résultats et interprétations

a) Liste des espèces présentes

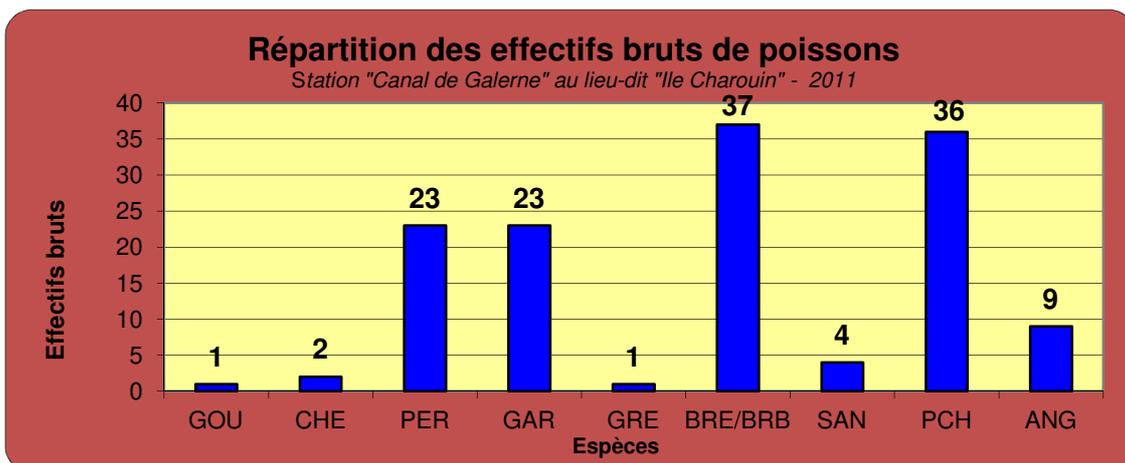
Poisson		
GOU	Goujon	<i>Gobio gobio</i>
CHE	Chevesne	<i>Leuciscus cephalus</i>
PER	Perche commune	<i>Perca fluviatilis</i>
GAR	Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>
GRE	Grémille	<i>Gymnocephalus cernua</i>
BRB/BRE*	Brème /Brème bordelière	<i>Blicca bjoerkna/Abramis brama</i>
SAN	Sandre	<i>Stizostedion lucioperca</i>
PCH	Poisson chat	<i>Ictalurus melas</i>
ANG	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>
Ecrevisse		
PCC	Ecrevisse de louisiane	<i>Procambarus clarkii</i>

* Ces deux espèces seront regroupées dans le terme BRE/BRB pour l'analyse des résultats

b) Tableau général des résultats bruts

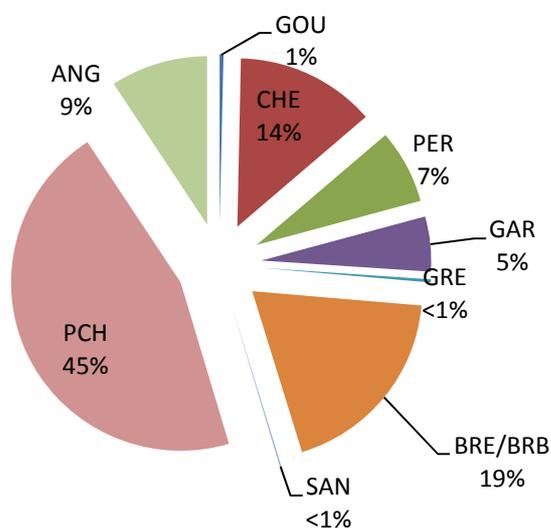
Dans l'analyse des résultats, les captures obtenues sont rapportées au linéaire de berges prospectées : 50 mètres sur chaque rive sur environ 1 m à partir de chaque berge, soit 100 m².

Espèce		Effectif	Densité (ind. / ha)	%	Biomasse (en g)	Biomasse (en kg / ha)	%
Goujon	GOU	1	100	0,74	10	1,0	0,33
Chevesne	CHE	2	200	1,47	401	40,1	13,35
Perche	PER	23	2 300	16,91	213	21,3	7,09
Gardon	GAR	23	2 300	16,91	159	15,9	5,29
Grémille	GRE	1	100	0,74	9	0,9	0,30
Brème	BRB/BRE	37	3 700	27,21	568	56,8	18,91
Sandre	SAN	4	400	2,94	4	0,4	0,13
Poisson chat	PCH	36	3 600	26,47	1361	136,1	45,31
Anguille	ANG	9	900	6,62	279	27,9	9,29
TOTAL	10	136	13 600	100	3 004	300,4	100
E. de Louisiane	PCC	12					



Répartition des biomasses en pourcentage par espèce

Station "Canal de Galerne" au lieu-dit "Ile Charouin" - 2011



c) Efficacité de la pêche

Effectifs totaux observés sur la station Canal de Galerne

	1° passage	2° passage	Total
	Effectifs	Effectifs	Effectifs bruts
GOU	1	0	1
CHE	2	0	2
PER	13	10	23
GAR	11	12	23
GRE	1	0	1
BRE / BRB	31	6	37
SAN	4	0	4
PCH	21	15	36
ANG	6	3	9
TOTAL	90	46	136
TOTAL Effectifs bruts	136		

Sur cette station, l'efficacité de la pêche est inférieure à 50% entre les deux passages.

Classes*	GOU	CHE	PER	GAR	GRE	BRE/BRB	SAN	PCH	ANG
20									
30			3	3		35			
40			3						
50							4		
60									
70				7					
80			2	7				1	
90			9			1		1	
100			3		1				
110	1		1					4	
120				3				13	
130			1	1				4	
140				1				4	
150								2	
160				1				2	1
170								3	
180									
200			1			1		2	2
220									1
240		1							1
260									1
280		1							1
300									
350									1
400									1
450									
500									
550									
600									
700									
800									
Total	1	2	23	23	1	37	4	36	9

* Borne supérieure des classes de taille (en mm) présentant des effectifs de capture.

d) Données récoltées sur les anguilles capturées

Les tableaux suivants présentent les critères biométriques et sanitaires analysés pour les 9 anguilles capturées sur cette station.

Anguilles capturées - Premier passage

	<i>Taille en mm</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>
1	156	5				
2	192	10				PBC
3	217	16				
4	250	27				
5	275	37				HA
6	310	58	3,1	3,84	11,39	ERC1

Deuxième passage

	<i>Taille en mm</i>	<i>Poids en g</i>	<i>DO Vertical en mm</i>	<i>DO Horizontal en mm</i>	<i>Taille pectorale en mm</i>	<i>Code pathologique</i>
7	197	11				
8	222	19				
9	376	96	4,16	4,44	15,77	ERC1 / PLN

6-3) Rappel des caractéristiques de la station "Canal de Galerne"

⇒ Station située dans la partie **Marais mouillé**

Cette station se situe au cœur de l'île Charouin. Le ripisylve est très dense et en continu en rive gauche. La richesse des habitats piscicoles est forte par la présence d'une importante sous-berge. La végétation aquatique est à l'opposé très peu développée sur cette station.

Les conditions de pêche sont correctes.

6-4) Bilan global de l'inventaire

⇒ **Fond faunistique** : 10 espèces différentes (en différenciant la brème commune et la brème bordelière) ont été capturées ce qui restent globalement assez faible pour ce type de station. 4 espèces carnassières piscivores ont été observées.

⇒ **Effectifs** : Avec 136 poissons capturés, les effectifs globaux sont considérés comme moyen à fort. Le peuplement est essentiellement dominé par une nouvelle fois le poisson chat ainsi que la brème et dans une moindre mesure par la perche commune et le gardon. On note également la présence de 4 espèces marginales sur la station (présentant moins de 5 individus capturés). Parmi ceux-ci, 2 espèces de cyprinidés rhéophiles différentes sont remarquées : le goujon et le chevesne. Ces deux espèces sont seulement observées sur ce site. Cette donnée est particulièrement intéressante car ces espèces sont liées aux apports amont, via la Sèvre Niortaise.

⇒ **Biomasse** : La biomasse observée est considérée comme moyenne et toujours dominée par le poisson chat (représentant 45% de la biomasse totale).

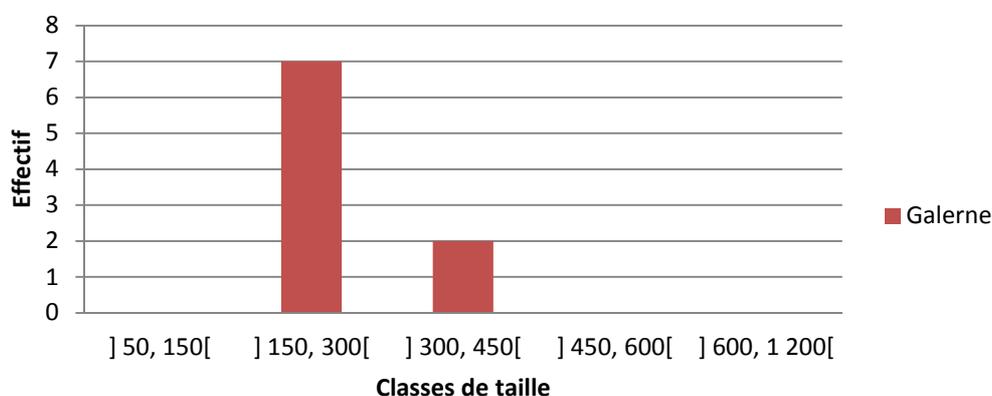
6-5) Bilan anguille du sondage piscicole sur la station "Canal de Galerne"

Seule 9 anguilles ont été capturées sur cette voie d'eau, ce qui en fait la station où le nombre d'individus est le plus faible. L'efficacité de la pêche vis à vis de cette espèce est également faible. D'après les résultats obtenus (voir page précédente), 2 anguilles présentent une taille supérieure à 300m. Au vu de l'indice oculaire (IO), aucun individu n'est considéré comme migrant ($IO < 6,5$).

Le tableau ci-dessous présente les classes de tailles des individus capturés sur cette station (Lambert et Rigaud, 1999).

Classes de tailles	Nombre d'individus	Correspondance écologique
] 50, 150[0	Civelle et Jeune anguille jaune de 1 été
] 150, 300[7	Anguille jaune non sexuellement différenciée d'au moins 2 étés
] 300, 450[2	Anguille mâle jaune et argenté, femelle jaune
] 450, 600[0	Anguille femelle jaune et argentée, anguille mâle présentant un retard dans sa migration génésique
] 600, 1 200[0	Anguille femelle qui présente un retard dans sa migration génésique et dont la sédentarisation est possible

**Répartition par classes de taille des anguilles capturées -
Station Galerne 2011**



Seule deux classes de tailles sont notées sur cette station avec toujours le groupe de taille "15-30 cm" le mieux représenté dans les captures.

7) Bilan des 4 stations inventoriées en 2011

7-1) Bilan global

L'analyse des captures de l'ensemble des 4 stations (partie vendéenne) permet de dégager les caractéristiques suivantes sur les peuplements piscicoles en place :

- **662 poissons** au total ont été capturés avec de fortes variations entre stations (rapport de 1 à 10 par exemple entre le Canal de la Boissière avec 306 poissons et 29 poissons sur le Canal du Langon).
- Au total, **17 espèces piscicoles** différentes ont été observées (absence de captures de nouvelles espèces lors de la campagne 2011). La moyenne des diversités spécifiques observées est d'environ 11 espèces par station avec toutefois d'importantes variations (de 5 à 15 espèces différentes). En 2011 pour le Département de la Vendée, les 2 stations situées dans des secteurs de marais desséché (Boissière et Pont aux Chèvres) présentent des diversités spécifiques nettement supérieures à celles du marais mouillé (conditions particulières toutefois pour le Canal du Langon avec une anoxie marquée du milieu). L'année 2011 se caractérise globalement par une augmentation de la diversité spécifique en comparaison avec les précédentes campagnes.

Le tableau et le graphique suivants présentent les occurrences des captures observées sur les 4 stations :

	Pont aux Chèvres	Boissière	Langon	Galerie	% occurrence
ANG*	25	23	12	9	100
PER*	11	3	1	23	100
PCH	33	156	11	36	100
BRE/BRB	38	21		37	75
BRO*	2	3	2		75
GAR	2	1		23	75
TAN	1	2	3		75
SAN*	48	7		4	75
ROT	2	1			50
CAS	4	26			50
PES*	4	10			50
EPI	5	38			50
CCO	2	15			50
GRE*				1	25
GAM	14				25
GOU				1	25
CHE				2	25
Nombre d'espèces piscicoles (dont carnassiers-piscivores)	15 (5)	14 (5)	5 (3)	10 (4)	
Ecrevisses	PCC	PCC	PCC	PCC	

Occurrence des espèces observées sur les 4 stations inventoriées en 2011

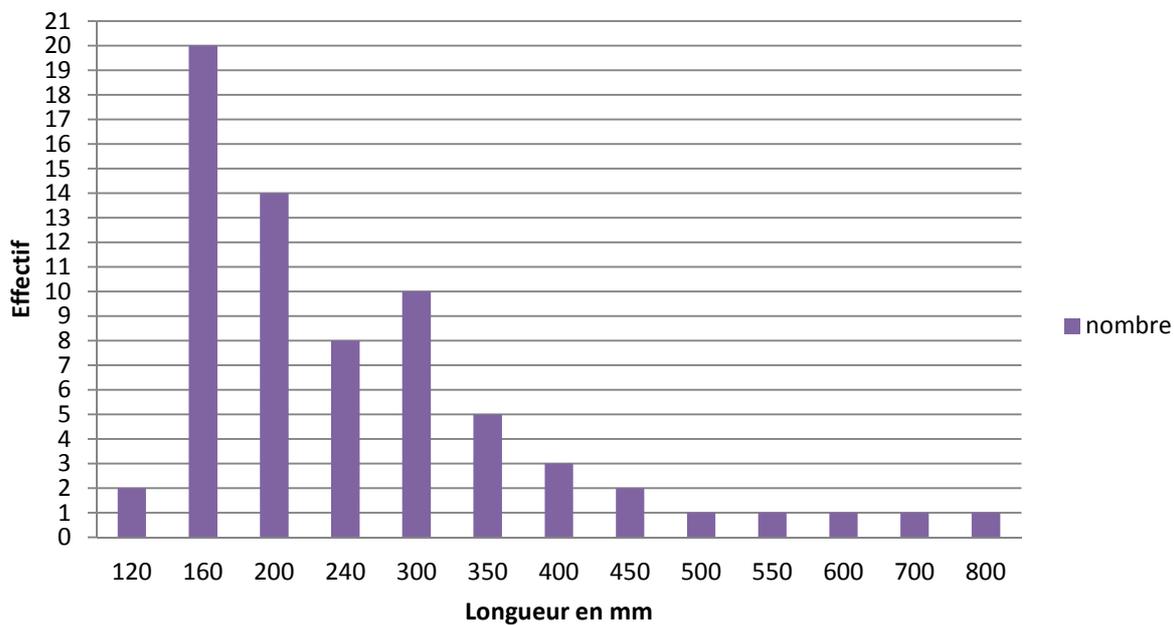


- L'anguille, la perche commune et la perche soleil sont les 3 espèces permanentes dans la campagne 2011 réalisée sur les stations vendéennes (occurrence égale à 100%). Il semble également, au vu des données depuis 2002, que seule l'anguille ait toujours été capturée sur toutes les stations et tous les ans.
- A l'inverse, la capture de grémille, goujon et chevesne sont beaucoup plus rares (présence seulement sur 1 station, en Marais Mouillé : le Canal de Galerne).
- Contrairement aux dernières années, les cyprinidés sont bien présents sur les stations inventoriées, même si souvent, leur effectif reste faible (exemple des résultats obtenus au niveau du Canal du Pont aux Chèvres).
- On note également la présence généralisée de l'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*), sur l'ensemble des stations (phénomène observé depuis quelques années). L'écrevisse américaine a complètement disparu des secteurs inventoriés.

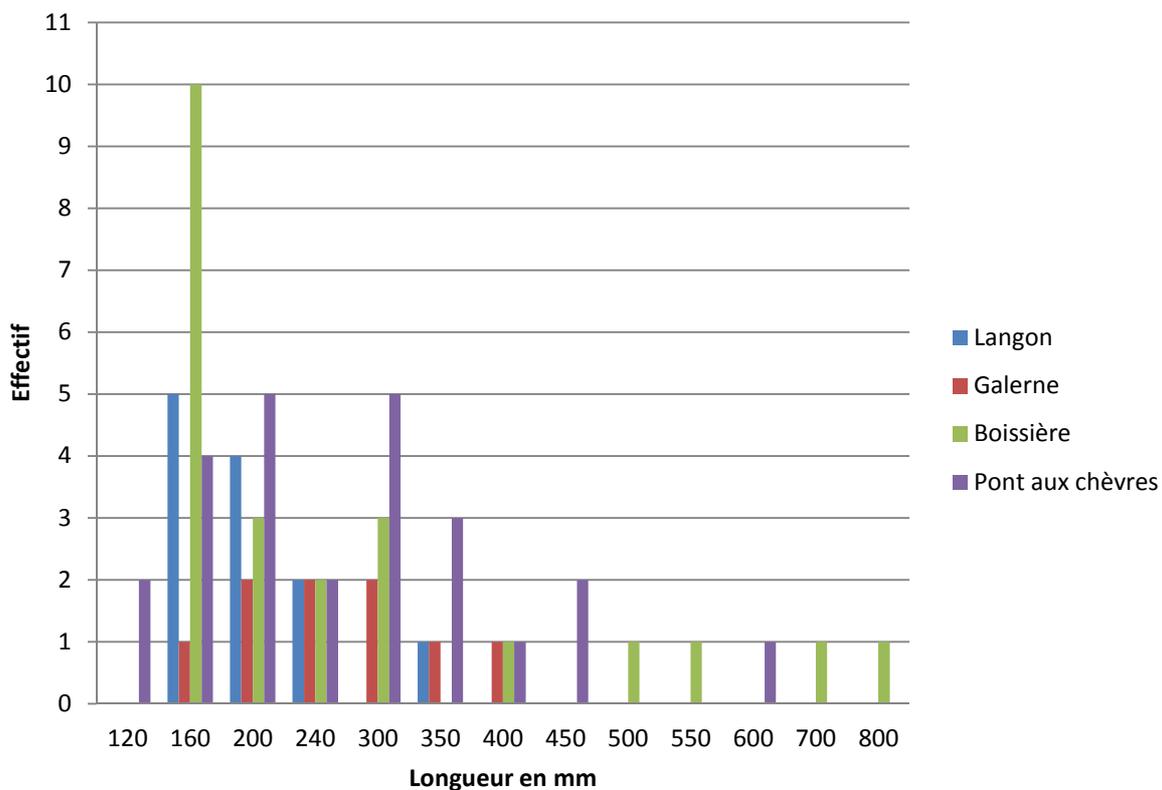
7-2) Résultats des pêches électriques pour l'anguille jaune

69 anguilles, d'une taille comprise entre 111 et 730 mm ont été observées sur l'ensemble des pêches. Les graphiques, page suivante, visualisent la structure de taille de toutes ces captures en 2011.

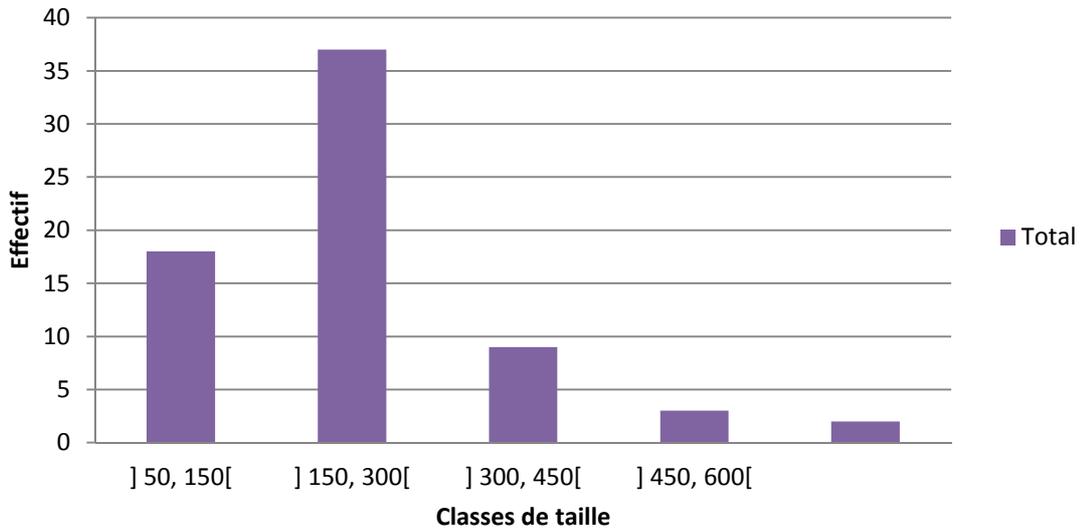
Taille des anguilles capturées en 2011 sur les 4 stations



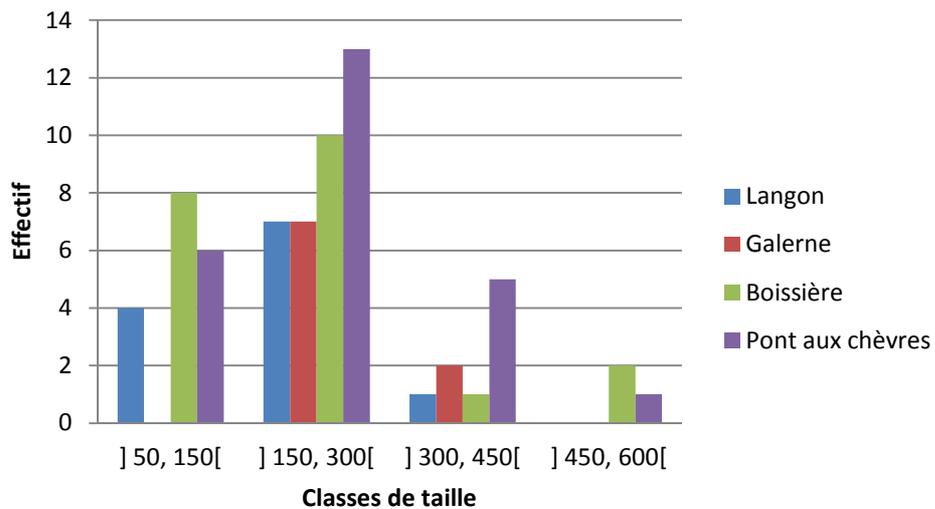
Répartition par taille et par station des anguilles capturées



Répartition par classes de taille des anguilles capturées en 2011



Répartition par classes de taille et par station des anguilles capturées - 2011



Une grande partie (75%) des individus mesure entre 150 et 300mm ce qui correspond à des anguilles jaunes non sexuellement différenciées d'au moins 2 étés.

Lésions pathologiques externes des anguilles

Les anguilles capturées (69 individus) sont majoritairement saines. Elles ne présentent pas d'importantes lésions ou de fort parasitisme. Les quelques lésions décelées sont principalement des érosions faibles (pour 6 individus) ou moyenne (pour 2 individus) et de petites plaies (3 individus) ou hémorragies (3 individus). Le parasitisme (points blancs principalement) externe ne concerne que 2 individus avec une abondance moyenne à forte.